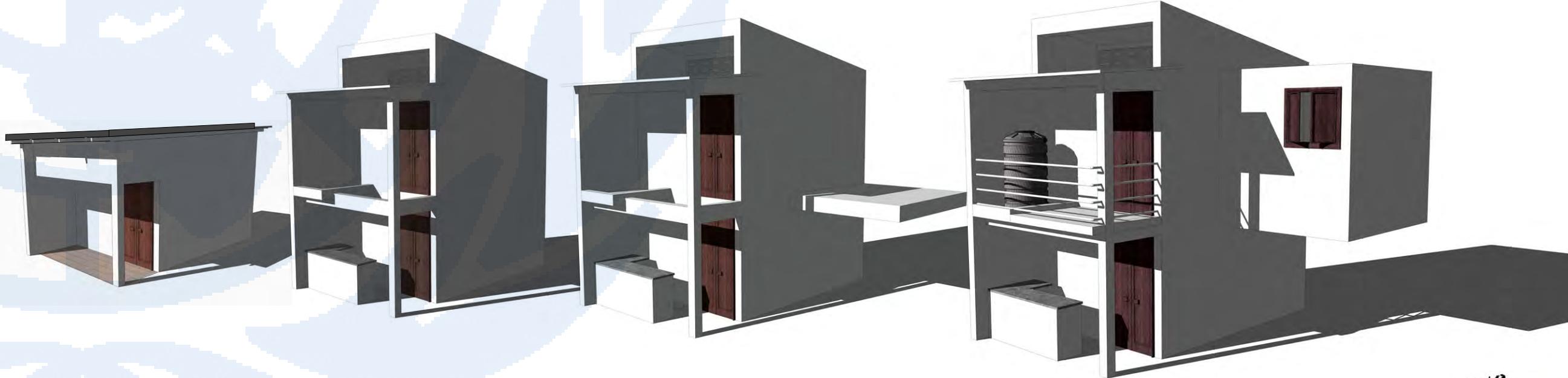
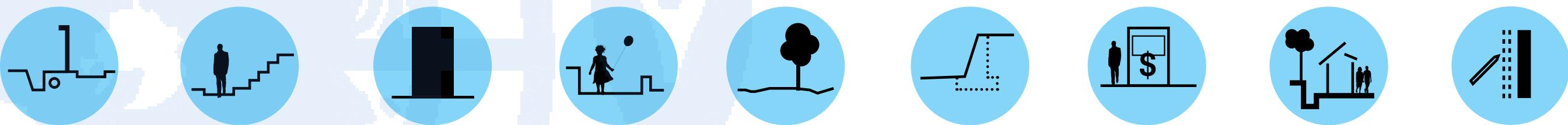




UNOPS

PLUS QU'UN PRODUIT :: UN PROCESSUS INTEGRAL





INDEX

1-CONTEXTE

2-LOGEMENT EVOLUTIF

- Processus
- Finances et Foncier
- Modules + Coûts

3-INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE

- Introduction
- Durabilité
- Exemples

4-PROJET PILOT :: MORNE HERCULE

PLUS QU'UN PRODUIT :: UN PROCESSUS INTEGRAL

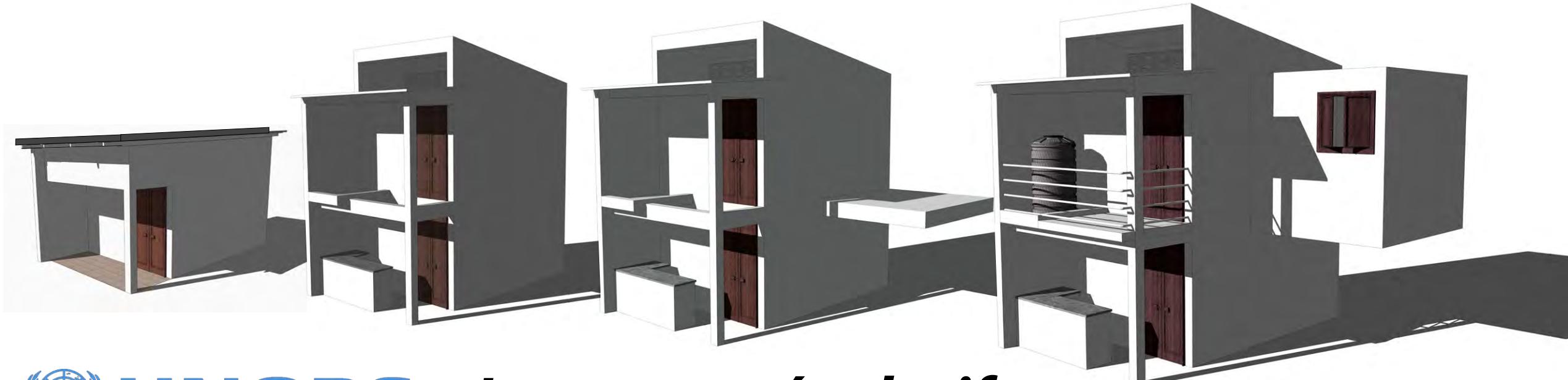
CONTEXTE : Le Projet 16/6

La réhabilitation de seize quartiers et la fermeture de six camps (16/6), est le premier projet de reconstruction conçu par le Gouvernement d'Haïti. Dans le 16/6, il y a quatre agences des Nations Unies impliquées: le PNUD se concentrant sur le développement économique et les plates-formes communautaires, le BIT coordonne le programmes de formation professionnelle, l'OIM en charge de la relocalisation des déplacés des camps et l'UNOPS, prenant en charge toute la mise en œuvre des infrastructures communautaires et la réparation et reconstruction de logements.

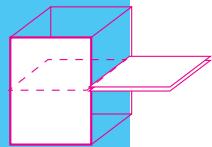
Plus précisément, l'UNOPS est en charge des domaines suivants: la réparation des maisons endommagées (maisons jaunes), la reconstruction des maisons réputées dangereuse pour le retour (maisons rouges), ainsi que la réhabilitation et la mise en œuvre des infrastructures communautaires de base pour et des services publics.

Le principe directeur fondamental de la composante logement de l'UNOPS est d'offrir des solutions de logements sûrs, durables et reproductibles dans les quartiers touchés par le séisme de 2010. Les caractéristiques des quartiers ciblés rend ce projet très difficile: ils ont été fortement endommagée pendant le tremblement de terre; sont un mélange de logements de type bidonvilles et de populations de classe moyenne; une grande partie de la population habite dans des zones à risques, incluant des glissements de terrain ou des inondations; ont eu peu ou pas de planification urbaine; et les infrastructures de base sont quasi absentes. Ceci doit être mis dans le contexte plus large du secteur du logement en Haïti, par exemple pas de terres publiques pour de nouvelles habitations, cadre juridique périmés et inadaptés en ce qui concerne le foncier, aucune expérience de crédit au logement du type hypothèque et mauvaises pratiques de construction.

Les travaux d'infrastructures communautaires adressent deux problématiques majeures de la vie des haïtiens. D'une part, les besoins de réhabilitation et d'autre part la mise en place de systèmes inexistant dans nos quartiers d'intervention et dans le pays entier. Pour cette raison, La stratégie de l'UNOPS repose sur des propositions équitables, adaptables selon la réalité socio économique, engageantes pour les bénéficiaires et viables à long terme.



UNOPS :: Logement évolutif



VERS UNE APPROCHE INTÉGRÉE: *infrastructures + services + logement*

Prenant en considération les complexités sociales, culturelles et financières des environnements opérationnels, par exemple les maisons situées dans les zones à haut risque, les maisons trop grandes ou trop petites pour la reconstruction, les maisons dont les propriétaires refusent de démolir ou de réparer, l'UNOPS tente de fournir une approche globale, durable et reproductible comme solution de logement aux bénéficiaires admissibles.

S'éloignant de la simple construction d'un produit, l'approche de l'UNOPS considère le secteur du logement comme une opportunité pour développer des communautés autonome, durable et productives.

Ainsi, les projets incluent non seulement la construction de logements, mais aussi l'intégration de l'infrastructure communautaires, les services de base et les équipements urbains, ainsi que l'emphase sur de fortes pratiques participatives dans l'approche.

MODÈLES POUR LA RECONSTRUCTION

L'UNOPS a développé quatre modèles différents pour répondre à la reconstruction de logements « rouges »:

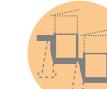
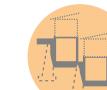
1-Réhabilitation et réparation: permet de réduire les contraintes les plus complexes dans le processus de reconstruction, c'est à dire la démolition des bâtiments endommagés, le déblaiement du débris, et la construction de nouvelles maisons et tout en gardant la disponibilité de l'offre du logement dans les communautés. Ce modèle permet la réhabilitation de certaines maisons avec tagué rouge.

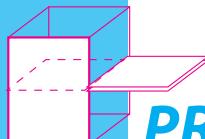
2-Reconstruction in situ: La reconstruction de maisons ponctuels éparpillés dans les quartiers. Ce modèle englobe la majorité de la reconstruction qui aura lieu.

3-Reconfiguration + Développement: Composée d'une approche plus intégrée et systématisée (comprenant les infrastructures et des stratégies d'aménagement urbain) sur les sites où plusieurs maisons ont été détruites et peut être réorganiser collectivement. Le designs pour ce modèle intègrent des structures de logements multifamiliaux, d'infrastructures et d'équipements urbains afin de créer un système d'aménagement complet.

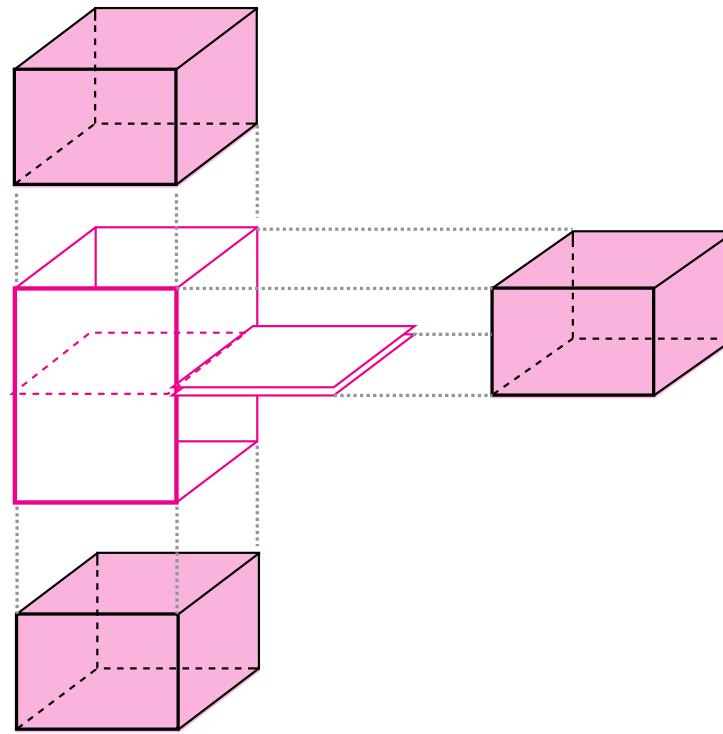
L'UNOPS est en train de planifier et construire deux projets pilote ; Morne Hercule (19 maisons) et Morne Lazard (environ 20 maisons)

4 - La densification + Développement: Composé de développements immobilier de plusieurs niveaux qui permettent une densification incluant les infrastructure et services de bases

Modèles [4Rs]	Définition	Paramètres	Implications	COMPONENTS
 [RE] habitation	Rehabilitation In-situ, renforcements et finissions des logements	Réparation jusqu'à \$3500 Evaluation de risques	Logements SURES Sites et Constructions DIFFICILES FONCIER: Etape intermédiaire pour une formalisation future	
 [RE] construction IN-SITU	Reconstruction de logement in-situ	Replicable Contributions des bénéficiaires (financière et main d'oeuvre) Budget: \$ 6000 Evaluation des risques pour selection Processus Participatif (design +execution +entretien)	Logements SURES Typologies multiples /modules Sites et Constructions DIFFICILES AUGMENTATION du parc locatif si possible CREDIT: prêt + bourse; fonds de placements communautaires FONCIER: Etape intermédiaire pour formalisation future	
 [RE] configuration + DEVELOPMENT PILOTE	Modèle intégral conformé de logements multi-familiers, infrastructure et aménagement urbain	Logement Social -Alternative pour le Gouvernement -Replicable Contributions des bénéficiaires (financière et main d'oeuvre) Budget: \$ 6000 Evaluation des risques pour selection Processus Participatif (design +implémentation +entretien)	Logements PLUS SURES mais sites DIFFICILES >>Grand investissement d' INFRASTRUCTURE PILOT: Innovation en Architecture + Structure Modèle INTEGRAL AUGMENTATION du parc locatif CREDIT: prêt + bourse; fonds de placements communautaires FONCIER: Etape intermédiaire pour formalisation future	
 [RE] localisation + DENSIFICATION PILOTE	Développement de hauteur-moyenne sur des sites vides (idealement liés à une zone d'expansion) Modèle intégral:logements multi-familiales, infrastructure et aménagement urbain	Logement Social Participation du secteur privé SITE VIDE Processus Participatif [design + entretien]	Logements et Sites SURES INVESTISSEMENTS DE TERRAINS (Privé ou Publics) Modèle INTEGRAL + Innovation AUGMENTATION du parc locatif CREDIT: prêt + bourse; fonds de placements communautaires FONCIER: Etape intermédiaire pour formalisation futur	
PRINCIPES		<ul style="list-style-type: none"> -SECURITE + REPLICABILITE ACCESSIBILITE -ALTERNATIVES + NOUVEAUX STANDARDS -APPROCHE INTEGRALE -VERS LE DEVELOPMENT URBAIN 	   	COMPONENTS
OBJECTIFS		<ul style="list-style-type: none"> -IMPLEMENTATION + NUMERAUX -GUIDE AU GOUVERNEMENT -DEVELOPMENT DE VILLE (MACRO) -PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE + APPROPRIATION -DURABILITE 	   	



. espaces



LOGEMENT ET STRATEGIE ARCHITECTURELLE [Logement Evolutif]: modules + Design progressif

Logement Evolutif est fondé sur une stratégie d'un noyau progressif. En suivant un système de 'structure et de remplissage', le design prévoit un bâtiment de base que les utilisateurs peuvent facilement et en toute sécurité agrandir étape par étape, dès que leurs finances le permettent.

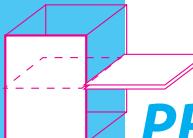
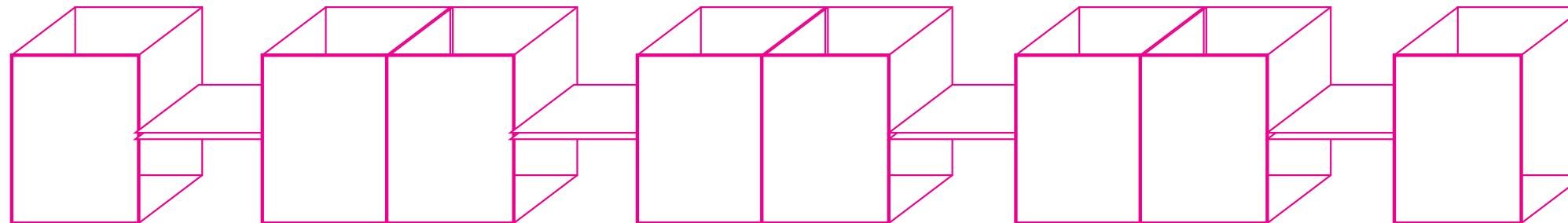
Le système tire profit des matériaux locaux et des compétences de la main-d'œuvre locale existante, afin de rendre la construction et la faisabilité de la proposition le plus reproductible que possible dans le contexte haïtien actuel.

La conception permet la souplesse spatiale nécessaire, permettant à l'utilisateur de s'approprier et de gérer les espaces le plus appropriés à leurs besoins. Elle comprend une structure - ou squelette de base qui permet les partitions intérieures et certaines extérieures de se déplacer afin de mieux répondre aux préférences de chacun. À cet égard, le design présenté met en valeur un plan unique avec deux distributions alternatives: le premier comprend un plus grand espace véranda, tandis que le second privilégie un plus grande espace intérieur.

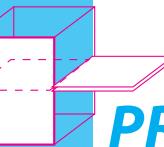
En outre, des espaces communs sont formés entre les unités, afin de permettre à des endroits semi-privés et semi-publics favorisant des activités tels que la lessive, le commerce, repos ou loisirs.

Le design a été conçu avec la possibilité d'inclure une toilette à l'intérieur de la structure tout en offrant des espaces de vie fonctionnels et adéquats.

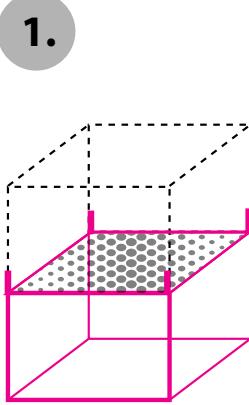
. systèmes



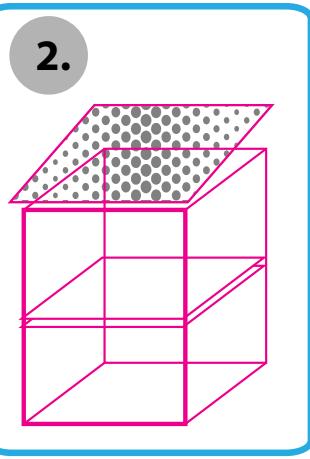
PROCESSUS



modules :: singuliers

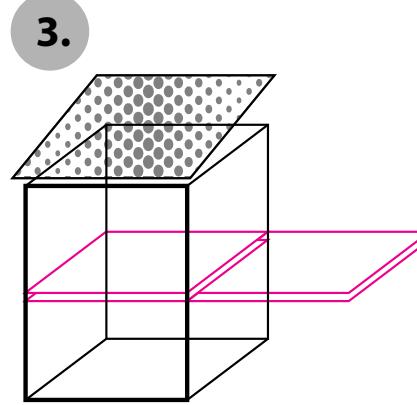


1.

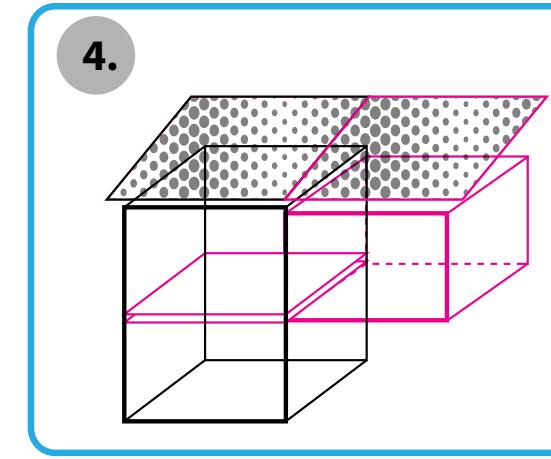


2.

modules :: systèmes partagés

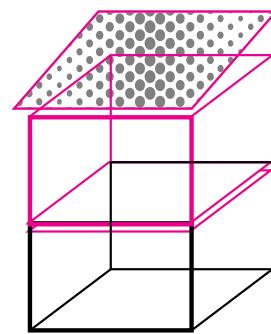


3.

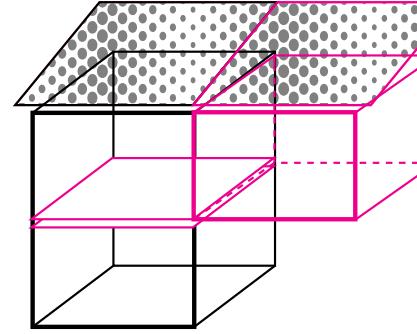


4.

. evolution



. evolution



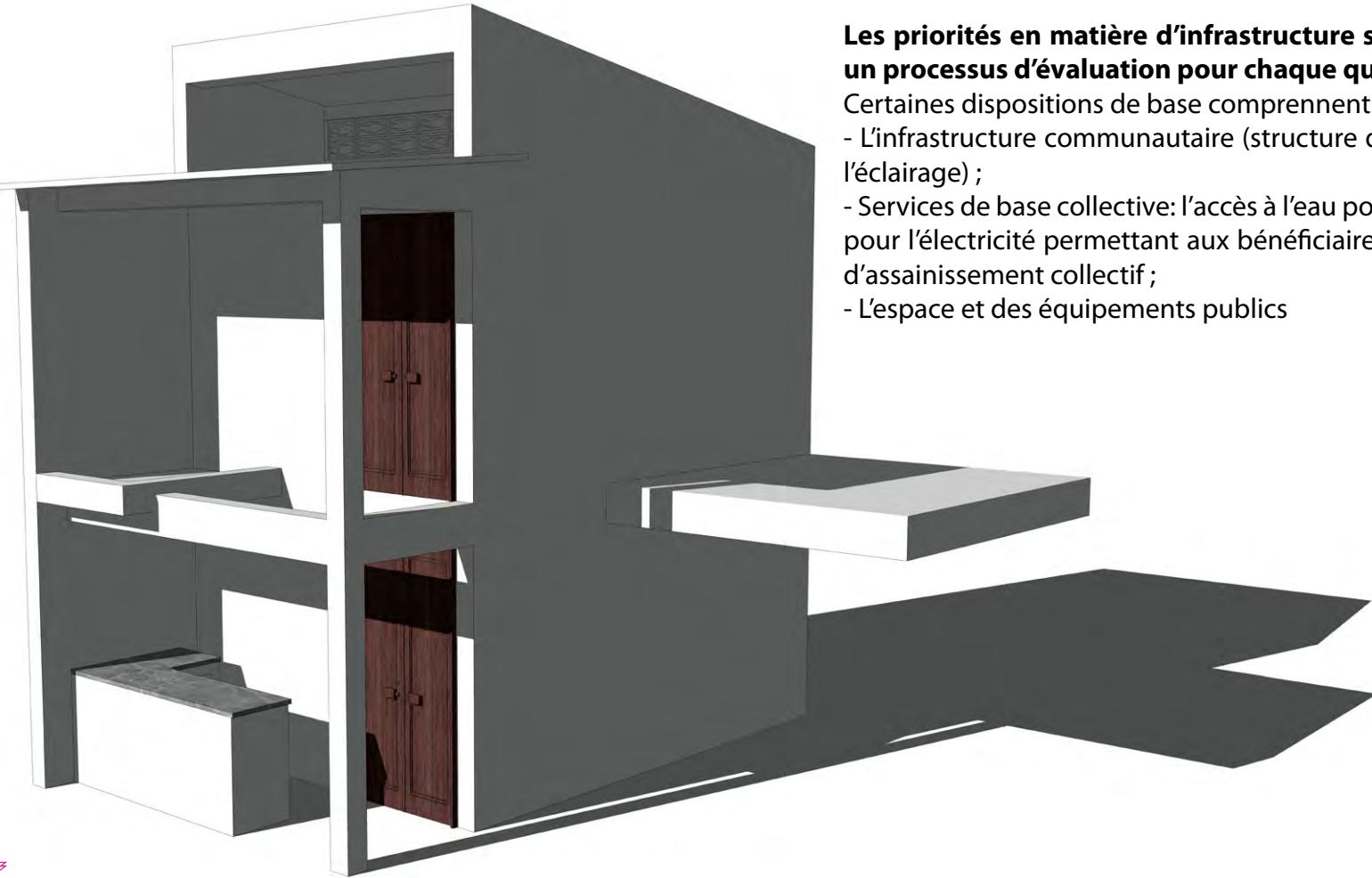
La proposition présente ensuite 4 modules ou options de base aux utilisateurs. Tous les modules permettent une expansion en toute sécurité.

Module de base 1 offre un espace de pleine hauteur, avec le début d'une structure de base nécessaire pour une expansion extérieure verticale.

Module de base 2 offre une structure de deux étages.

Module de base 3 offre une structure de deux étages et une terrasse extérieure structurelle permettant une expansion future horizontale. Cette expansion horizontale sur le pont structurel peut être utilisé comme un complément à la maison ou comme un espace détaché de location.

Module de base 4 fournit une tructure de deux étages et une plateforme (ce qui donne à l'unité deux niveaux utilisables) et d'une expansion horizontale, offrant ainsi la pleine expansion pour le module 3.



NORMES MINIMALES

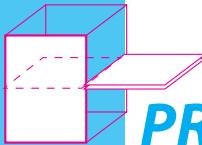
Comme normes minimales dans la reconstruction, chaque logement est muni de ce qui suit:

- Éclairage passif et des stratégies de ventilation ;
- Récupération de l'eau à travers gouttières et citerne ;
- Le drainage nécessaire pour les eaux usées ;
- Câblage électrique de base et des prises dans chaque chambre pour une future connexion à l'EDH ;
- Un robinet et lavabo et comptoir de cuisine ;
- Un WC (fosse septique partagé entre 3 à 4 maisons), et l'espace douche.

Les priorités en matière d'infrastructure sont déterminées par une planification communautaire et un processus d'évaluation pour chaque quartier.

Certaines dispositions de base comprennent:

- L'infrastructure communautaire (structure de murs de soutènement, des chemins d'accès, le drainage et l'éclairage) ;
- Services de base collective: l'accès à l'eau potable à travers des points de distributions, des transformateurs pour l'électricité permettant aux bénéficiaires la possibilité de se connecter à l'EDH, ainsi qu'une stratégie d'assainissement collectif ;
- L'espace et des équipements publics



VALIDATION DU GOUVERNEMENT + CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

Etant un projet du gouvernement, obtenir la participation et la validation des autorités concernées est un aspect important dans le projet 16/6. Ainsi, l'UNOPS travaille en étroite collaboration avec l'unité de logement au sein du gouvernement haïtien, l'Unité de construction de logements et de bâtiments publics (UCLBP), et nécessite à la fois la participation et la validation du MTPTC durant les différentes étapes de la construction ainsi que des autorités locales compétentes. Nous avons donc élaborer un projet pilote où les ingénieurs viennent sporadiquement inspecter nos travaux et donnent leur avis sur la technique et la démarche.

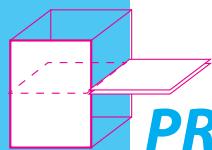
Dans l'ensemble des travaux, l'UNOPS suit les lignes directrices des normes de construction du MTPTC, c'est à dire en maçonnerie chaînée. Néanmoins, dans le cadre des objectifs du projet, il est également prévu d'explorer la possibilité d'utiliser d'autres techniques de construction et des matériaux alternatifs pour le remplissage, qui peuvent être facilement enseigné et répliqué.

L'UNOPS travaille en collaboration avec une des plus grande firme de génie parasismique, Degenkolb, pour y arriver.

Les équipes techniques de l'UNOPS sont affectées à contrôler la qualité du matériel de construction acheté. Présentement, l'UNOPS travaille sur un processus d'achat de matériaux de fournisseurs issus des quartiers ou en périphérie. Dans ce processus, les matériaux sont inspectés avant et après la réception. Finalement, l'UNOPS travaille également, en collaboration avec le MTPTC, sur l'établissement d'un programme d'évaluation des matériaux de construction.

FACTEURS DE RISQUE

L'UNOPS se base sur l'étude d'évaluation des risques effectuée par IMSRN (Ingénierie des Mouvements de Sols et des Risques Naturels), validé par le gouvernement haïtien, afin de définir les zones d'intervention potentiel pour la reconstruction. Chaque fois que possible, les stratégies d'atténuation des risques (tels que la stabilisation du site et mise à niveau, etc.) sont planifiées et intégrées dans la reconstruction. Pour tous les projets pilotes, l'UNOPS a exigé une première étude géotechnique des sols, incluant les suggestions pour des stratégies d'atténuation possibles.





Collaboration avec les travailleurs du BIT, Projet Pilot [Morne Hercule].

APPEL D'OFFRES: Consolidation de petites entreprises

En plus d'exiger une forme de participation des bénéficiaires dans le processus de construction, l'UNOPS recherche activement à collaborer avec de entrepreneurs de petites et moyennes tailles afin de les soutenir, les renforcer et les aider à développer leur entreprise.

En outre, l'UNOPS collabore avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) pour former les superviseurs et maçon pendant la construction des maisons.

PROCESSUS DE SÉLECTION DES SITES ET LIEUX D'IMPLÉMENTATION

Le 16/6 a défini huit quartiers pour la reconstruction et la réhabilitation de logements (Morne Hercule, Morne Lazard, Nérette, Morne et Villa Rosa, Bas Canapé Vert, Bois Patate, Jean Baptiste, Mapou / Mont Ebo). Pour la composante du logement, l'UNOPS travaille actuellement dans trois de ces quartiers: Morne Hercule (zone du projet pilote), Morne Lazard et Nérette.

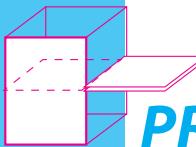
Sélections des sites sont définies par l'évaluation des risques réalisés par IMSRN, ainsi que la taille des lots (plus de 22 m²). Les priorités pour la reconstruction sont établies en fonction de l'emplacement et l'accessibilité des lots (accès et mobilité).

Actuellement, 2139 maisons ont été évaluées par des équipes techniques et juridiques de l'UNOPS. Sur la base de ces critères, un processus d'identification de site sera bientôt complété à Morne Hercule (environ 180 sites), et se déroule actuellement à Morne Lazard et Nérette.

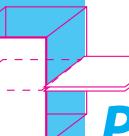
IDENTIFICATION ET SÉLECTION DES BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires sont identifiés au préalable par leur possession d'une maison rouge étiqueté. Les parcelles sont ensuite évaluées techniquement par des ingénieurs de l'UNOPS, qui vérifie s'ils répondent aux critères de construction sécuritaire. Les travailleurs sociaux évalueront ensuite les renseignements sur les ménages et le bénéficiaire est alors inclus dans une discussion de groupe qui focalise sur des questions de finances, des aspects fonciers, et d'autres sujets connexe à l'habitation.

La priorité dans les constructions sera accordée aux bénéficiaires qui ont une preuve de propriété foncière.



PROCESSUS



ENGAGEMENT, PÉDAGOGIE ET ACCOMPAGNEMENT DES BENEFICIAIRES

Des stratégies de mobilisation sociale ont été développées pour identifier tous les bénéficiaires potentiels répondant aux critères et de les informer du projet 16/6 par rapport à la reconstruction et réparations des logements, ainsi que le rôle de l'UNOPS.

La communication entre les différents acteurs, agents et en particulier avec les bénéficiaires est essentielle à la réussite du projet. En plus de la force actuelle des travailleurs sociaux et des centres d'appels, l'UNOPS travaille sur la création d'un centre de communication où l'information sur le programme est affiché, et les travailleurs sociaux peuvent répondre aux questions des bénéficiaires ou de les orienter vers le centre d'appels.

À travers des « focus group », l'UNOPS a engagé des bénéficiaires dans des discussions touchant plusieurs aspects de l'habitat (la conception, les besoins et les désirs), le foncier, les finances, ainsi que des séances de sensibilisation (liée aux risques de terrains, aux finances et des paramètres de reconstruction de logements).

COMITES COMMUNAUTAIRES + DURABILITE

Dans le cadre de la stratégie de durabilité à long terme du projet, les comités communautaires seront formés dans chaque quartier. Ces comités seront chargés de l'entretien, du contrôle de la zone / des interventions et de la communication / formation avec la population. Subordonné à celui-ci, l'UNOPS met sur pied différentes stratégies nécessaires à l'accompagnement social afin de permettre aux projets d'avoir une continuité, une appropriation forte par la communauté et l'autosuffisance.

Exemple: Fiche d'indentification pour les bénéficiaires



RECONSTRUCTION DE MAISONS



FICHE D'IDENTIFICATION

Code Individuel: mhr-01a-0006

Code Collectif: mhp-01a-0001

GPS:

Photo

INFORMATIONS GENERALES

Informations personnelles

Nom du bénéficiaire :	Paret Philippe
Prénom du bénéficiaire :	Claudy
Phone du bénéficiaire :	37427711
Autre numéro de phone:	
CIN / NIF:	01-02-99-1968-06-00002
Statut Matrimonial	Marie
Date de naissance:	8/4/1968
Numéro de la maison:	
Adresse:	Morne Hercule Imp Flamboyant
Zone	Morne Hercule
Nbre de Personne:	4
Nbre de Famille:	1

Habitat - Famille

Personne handicapée	Non
Type d'handicape:	aa
Nbre d'enfant:	
Age de l'ainé:	
Age du benjamin:	
Taille de la maison	Petite
Espace locataire	
Espace de cuisine	
Emplacement de la cuisine	
Type de combustion	Bois (Charbon de bois)
Espace lessive	Non
Nbre de Chambre:	2
Espace commerce entreprise	Non

FINANCE

Tableau des revenus

Nbre de Personnes qui Travaillent:	
Profession / Activité / Métier du chef de ménage:	
Nbre de Jours de Travail / Mois:	
Revenue Mensuel de la Famille:	
Autre Propriété	
Localisation actuelle	

Dépenses totales

	par mois
Alimentation:	
Loyer:	
Ecolage:	
Santé:	
Transport:	
Telephone:	
Electricité:	
Eau:	

Tableau de capacite contributive des menages

Pret a contribuer		Déja contracter de pret	
CapacitéContribution:		Type de Pret:	
Mode de Versement:		Filliere:	
Financement:		Raison:	
Nbre de Versement:		Propension a l'Epargne:	
1er Versement:		Date:	
			Transfert:





HABITAT



FINANCES

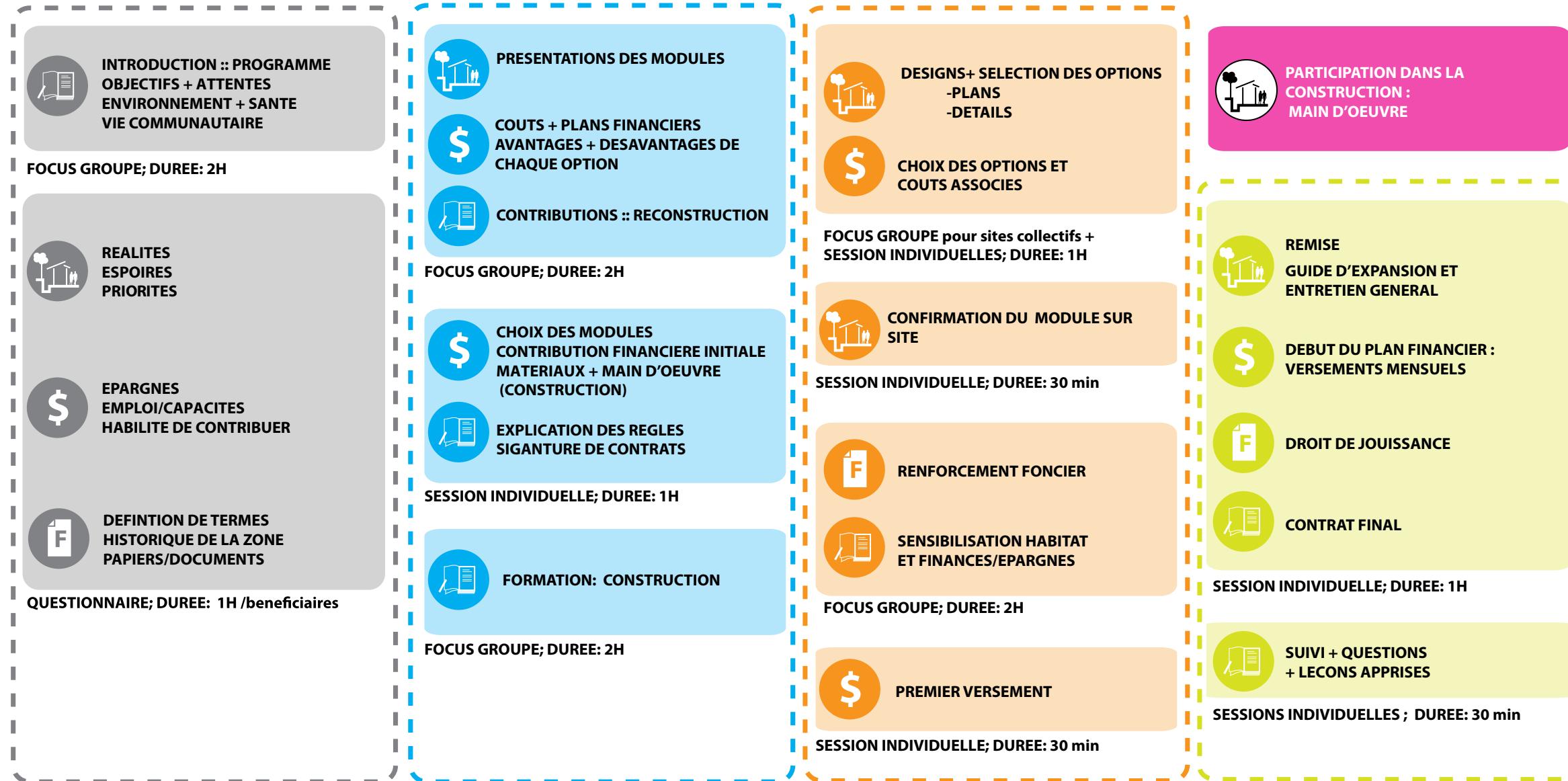


FONCIER



SENSIBILISATION

DIAGRAMME PARTITIPATION COMMUNAUTAIRE



PROCESSUS

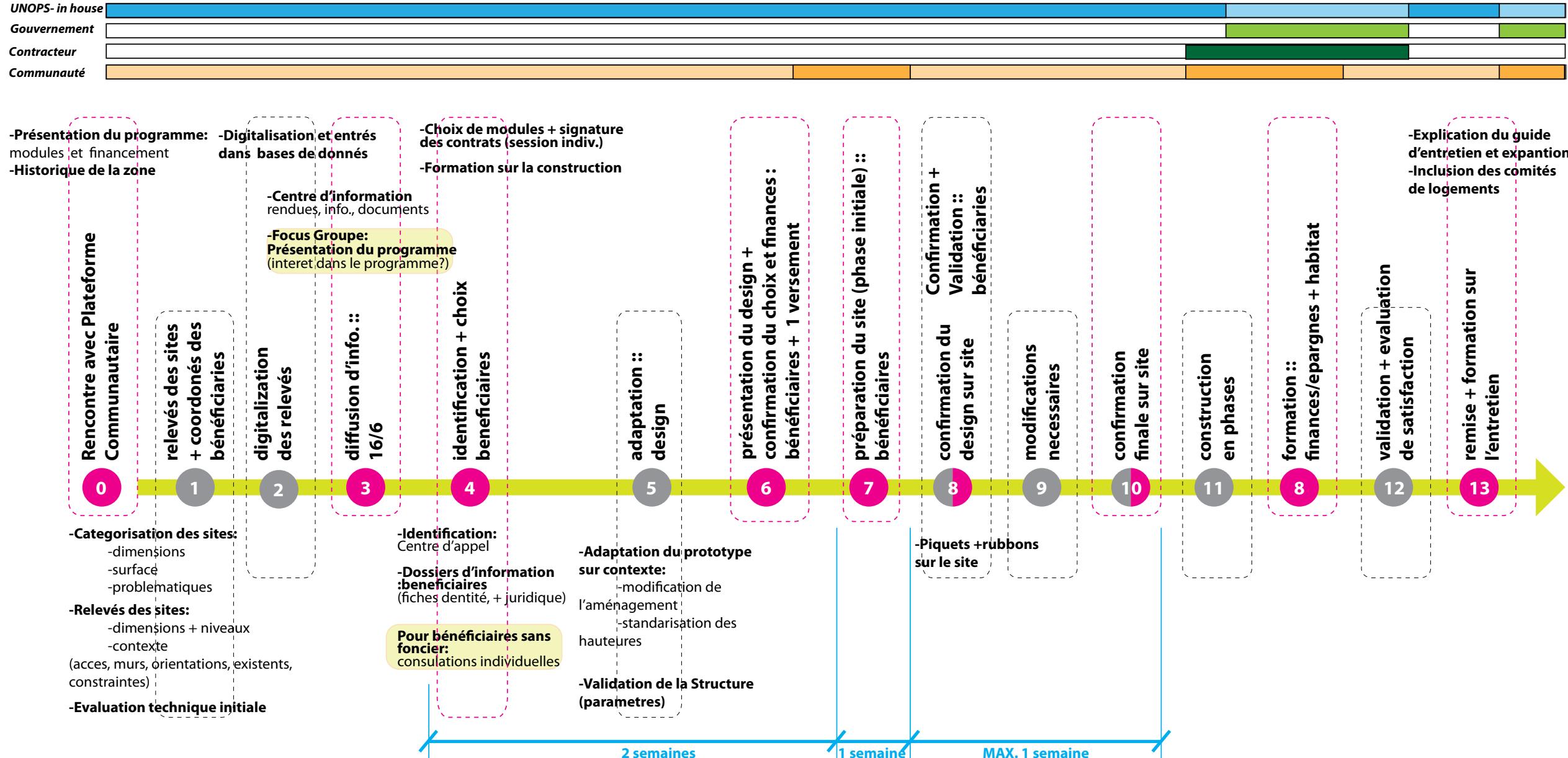


DIAGRAMME DU PROCESSUS:
identification, design, implementation +validation



RÉPARTITION FINANCIÈRE :: LOGEMENT

Les maisons seront financés grâce à une subvention et un modèle de prêt suivant la répartition ci-dessous:

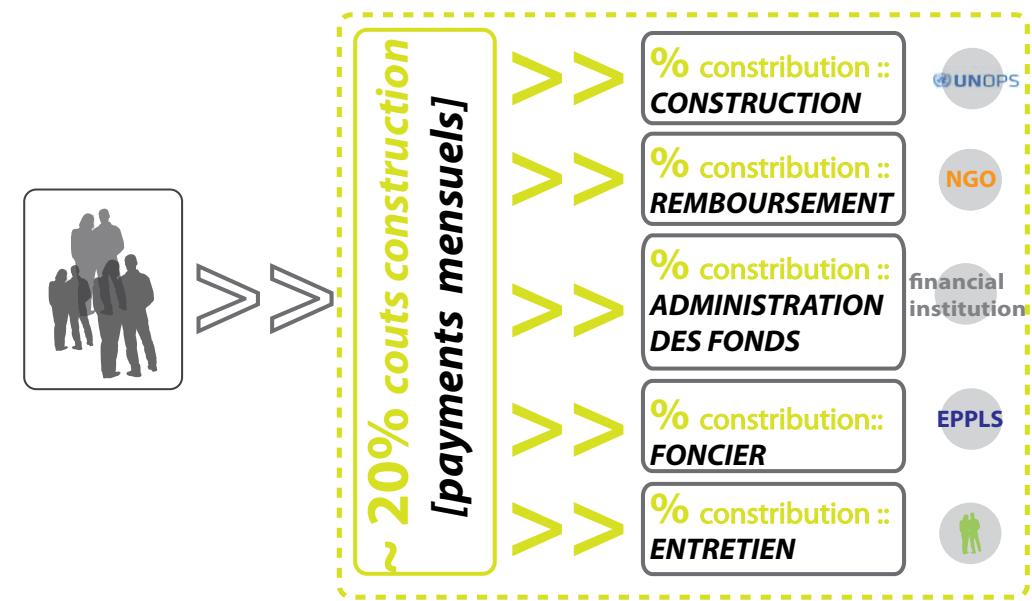
- a-La contribution donnée par les bénéficiaires (semblable à un acompte),
- b-Le montant de 6000 USD (budget de l'État par maison)
- c-La subvention accordée par un ONG.
- d-Le montant restant nécessaire pour la préparation et le site de construction seront couverts par l'UNOPS.

Pour tous les logements, les bénéficiaires seront tenus de verser un pourcentage du coût de la construction, plus tous les frais supplémentaires liés au coût de la gestion du fond fiduciaire et de la normalisation du foncier. Les bénéficiaires sont en mesure de choisir les modules en fonction de leur capacité de paiement.

ACCOMPAGNEMENT DU PROCESSUS FONCIER

L'UNOPS collabore avec un cabinet d'avocats haïtien afin d'affiner et d'accélérer les processus de la formalisation foncière des bénéficiaires.

L'objectif est de fournir des étapes intermédiaires qui serviront de base pour une formalisation futur.

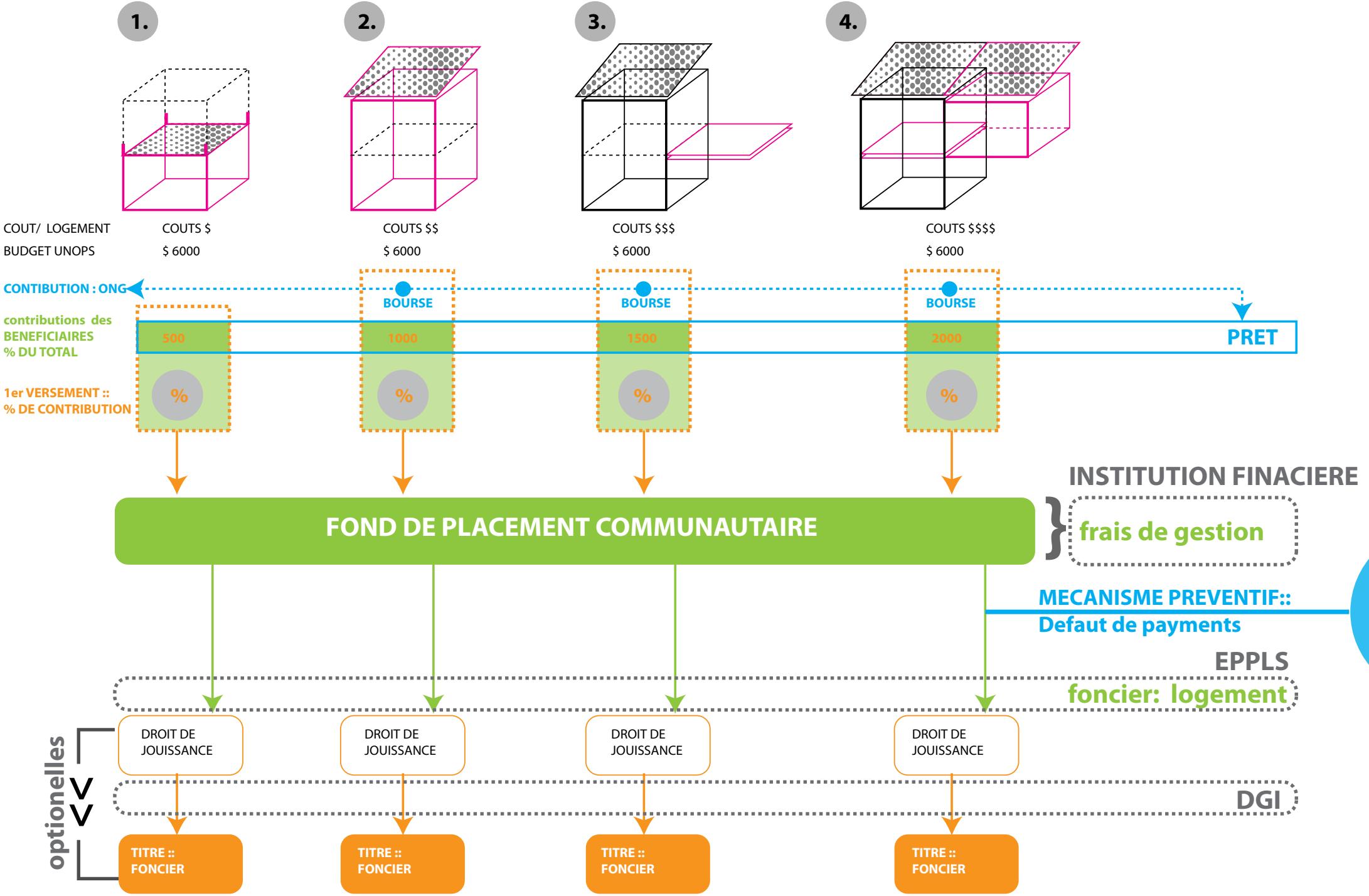


Scenario 2: Le cout des contributions des bénéficiaires represente 20 % du cout total du logement sans les travaux d'assainissement

					
Couts logements	%	7400	12500	14200	15800
Contribution des propriétaires en %	20	1480	2500	2840	3160
Versement initial : Ca represente 20% du contribution totale des bénéficiaires	20	296	500	568	632
Montant restant :	80	1184	2000	2272	2528
Mensualité fixe sur 36 mois	36 mois	33	56	63	70
* % de revenu mensuel moyen (\$ 133 usd)consacré au logement(ref. fiche bénéficiaire, situation socio-économique)	133	25	42	47	53
avec un max. de 30% du salire pour depense sur le logement- les minimums revenues mensuels sont:	30	110	185	210	234

* N.B : Si on tient compte du revenu mensuel moyen des bénéficiaires soit (\$133 usd), nous pouvons donc conclure que la part du revenu qui pourrait etre consacrée au
Proposition pour les contributions des bénéficiaires







UCLBP



NGO

financial institution

EPPLS



ACTEURS + RÔLES

UCLBP (gouvernement): Coordonnateur de la reconstruction des logements en Haïti, et directeur du projet 16/6, c'est l'entité gouvernementale qui alloue jusqu'à 6000 \$ pour la construction d'une habitation de base « Core House ». L'UCLBP joue un rôle de superviseur du processus, et agira en tant que facilitateur entre les différentes entités et organisations.

UNOPS: Construction de logements et d'infrastructures. L'UNOPS appuie l'UCLBP dans la mise en œuvre des composantes logements et infrastructures incluant tous les processus qui assureront la durabilité des interventions.

ONG / Donateur: fournisseur de prêts et de subventions pour compléter les coûts de construction au-dessus du « noyau » de 6000 \$. Le prêt serait égal à un pourcentage des coûts totaux de construction (pour être remboursé par le bénéficiaire mensuellement). Selon le module de maison à construire et le pourcentage à payer par le bénéficiaire (prêt), les subventions vont de 2000 \$ à 3000 \$ par ménage pour mener à bien les coûts de construction.

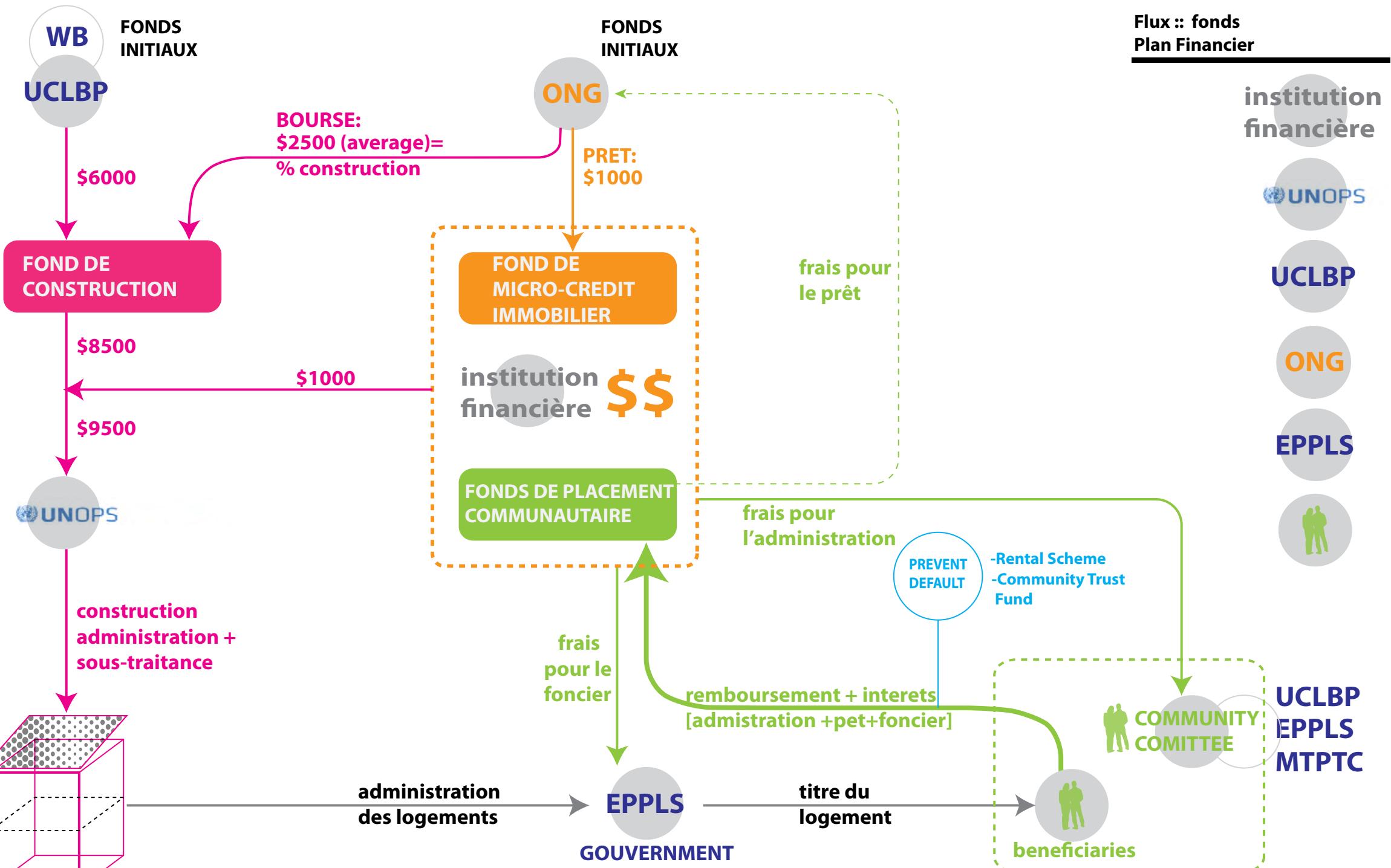
Institution financière: gestionnaire du fonds, provenant de la subvention des ONG et de la gestion des prêts et de collecte de fonds (cotisations des bénéficiaires) à travers un fonds fiduciaire de la communauté. Le développement financier des plans de paiement individuels pour les bénéficiaires et la gestion de fonds (qui est estimé à un processus de 2 à 3 ans de temps).

EPPLS: En tant qu'entité gouvernementale, l'EPPLS, avec l'appui de l'UNOPS et le UCLBP, sera propriétaire des maisons initialement et dirigera l'élaboration de processus d'occupation des bénéficiaires pendant la période de temps définie.

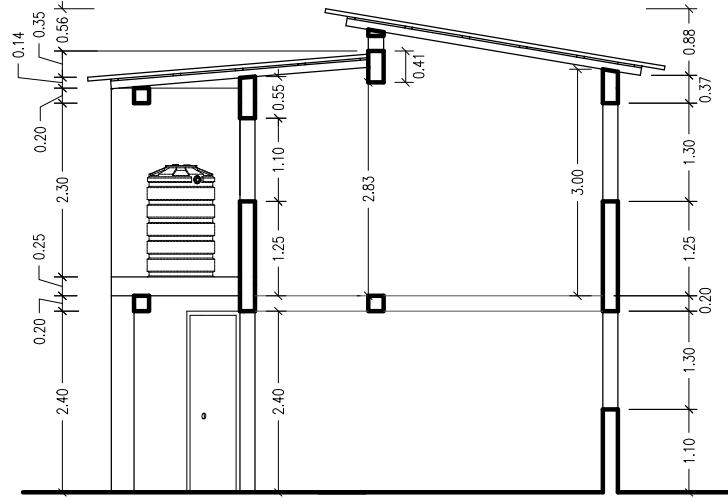
Bénéficiaires: Pour chaque module, les bénéficiaires seront tenus de fournir une contribution standard (ou « mise de fonds »), ainsi que s'engager dans un plan financier. Chaque module nécessite un apport spécifique égal à un pourcentage de la construction (égal au montant total du crédit proposé). Ces contributions / remboursements de prêts seront regroupées dans un fonds communautaire (ou fond fiduciaire communautaire) qui sera géré par une institution financière. À l'heure actuelle, l'UNOPS cherche à définir les contributions des bénéficiaires requis pour chaque module, ainsi que les exigences et les paramètres des régimes de paiement individuels.

Comité communautaire [Comité de Logement]: Un comité formé au sein de la maintenance et de réparation pour l'interventions liées au logement.

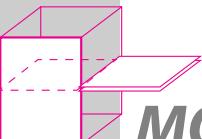
FINANCES + FONCIER



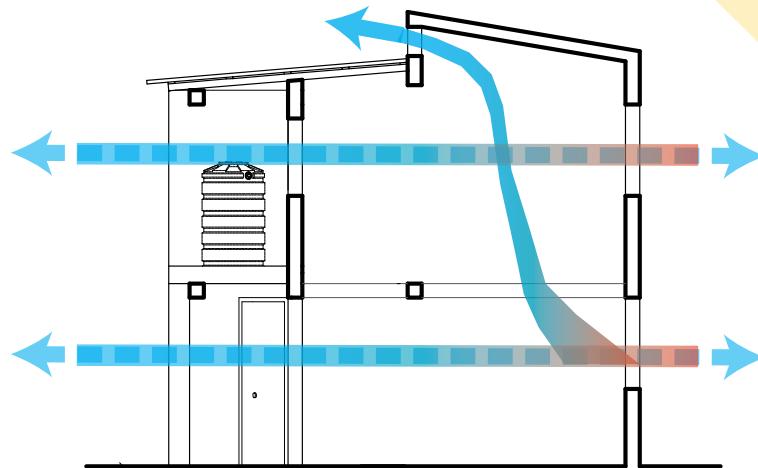
EXEMPLE DE DESIGN



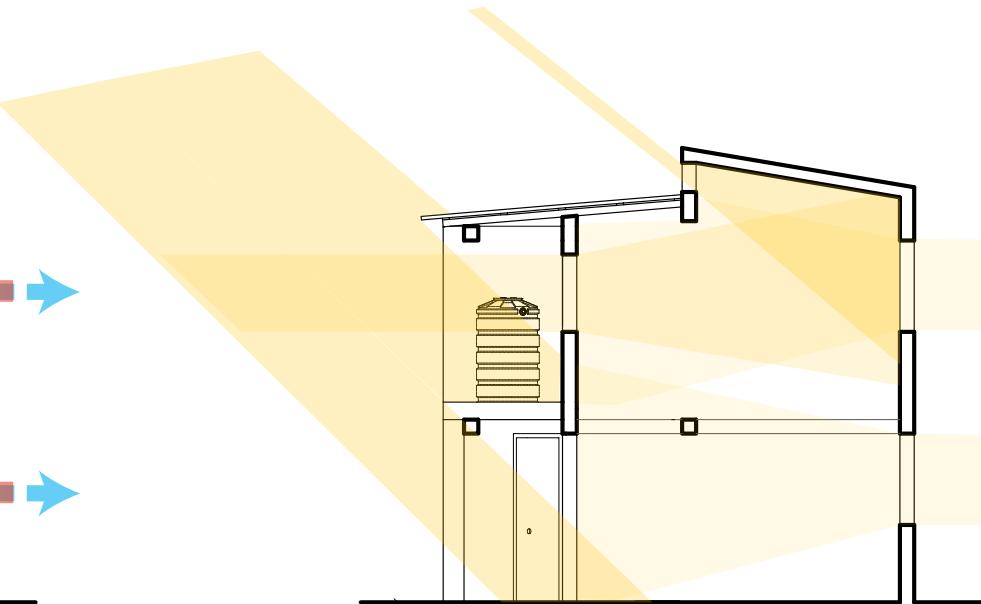
MODULES + COUTS



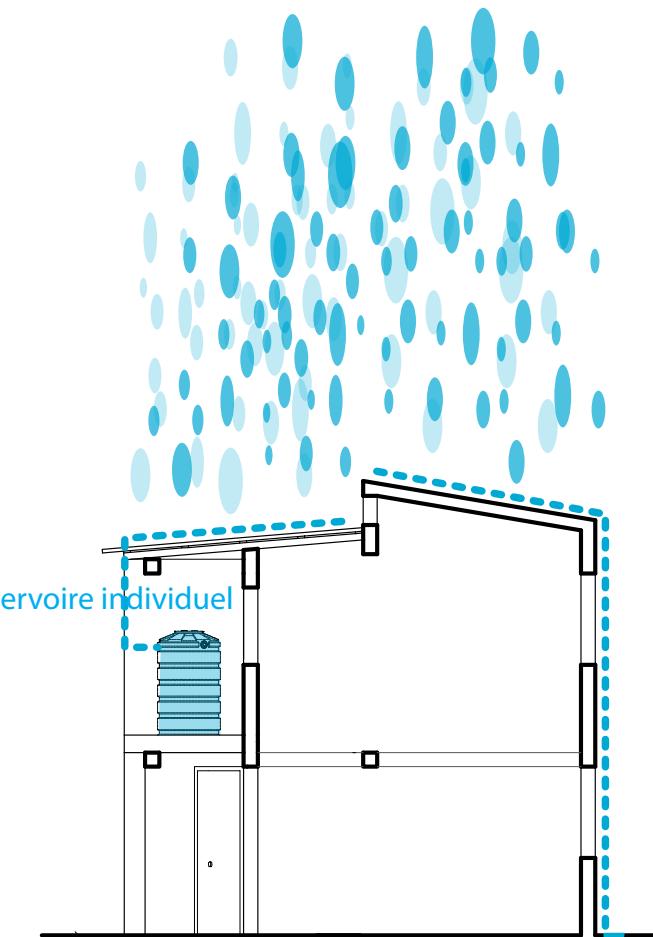
DIAGRAMMES :: LOGEMENTS



Diagramme, ventilation



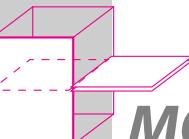
Diagramme, lumière



Diagramme, aménagement d'eau



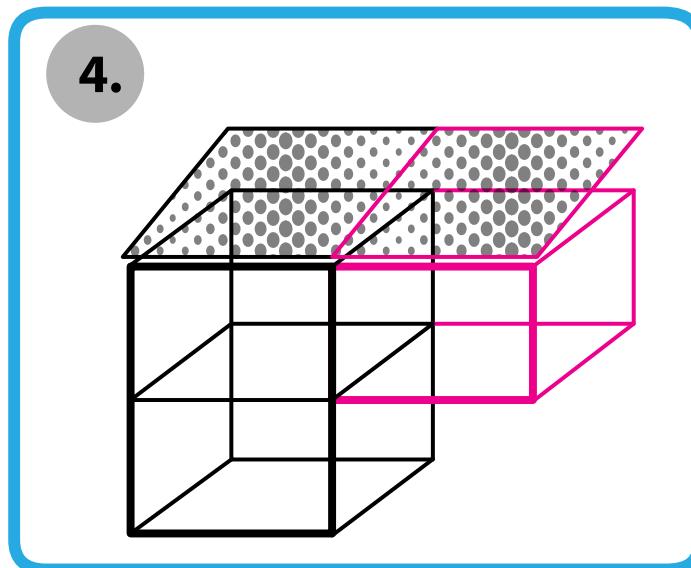
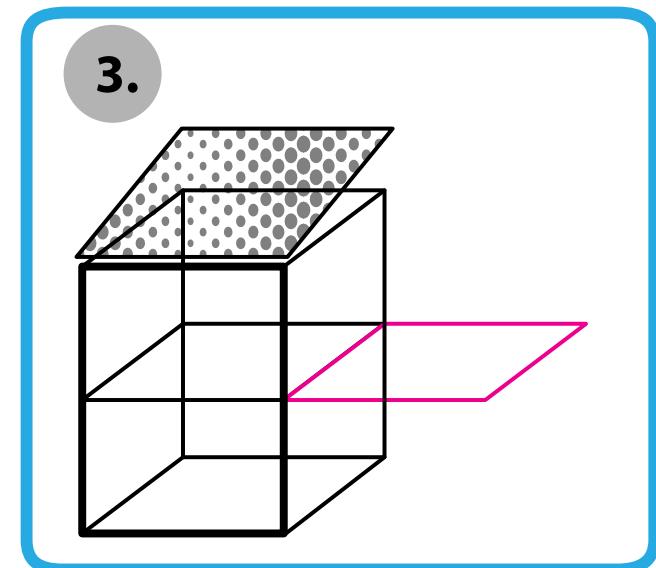
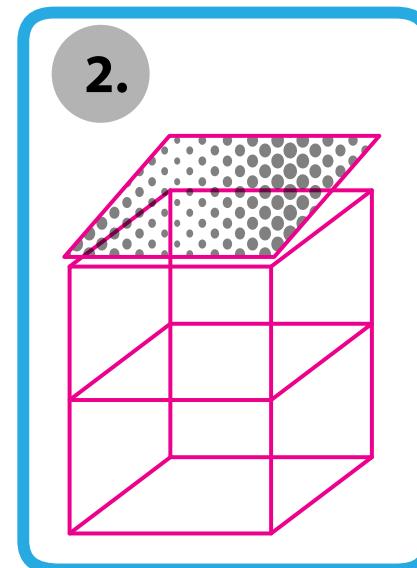
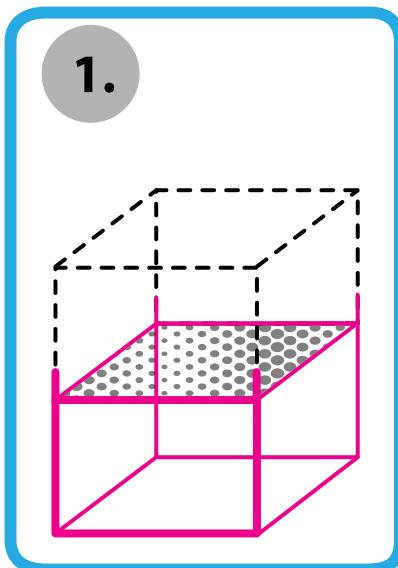
réervoir collectif

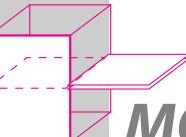


COÛT (*unités simples + unités jumelées*)

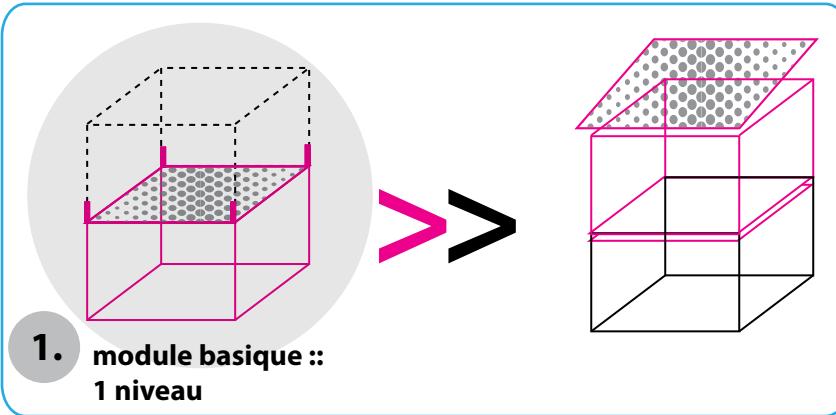
La conception et construction du logement est présenté en 4 modules de base avec options aux bénéficiaires. Tous les modules permettent une expansion.

Chaque module a des implications financières. Le montant moyen de 6000 \$ USD alloué pour la structure de base permettra aux familles de réaliser l'expansion de leur logement, en toute sécurité, lorsqu'ils auront les moyen financiers à leur disposition. Ceci fournit une solution pour les propriétaires qui souhaitent louer un espace, obtenir un revenu supplémentaire de l'expansion et potentiellement contribuer au remboursement d'un prêt.





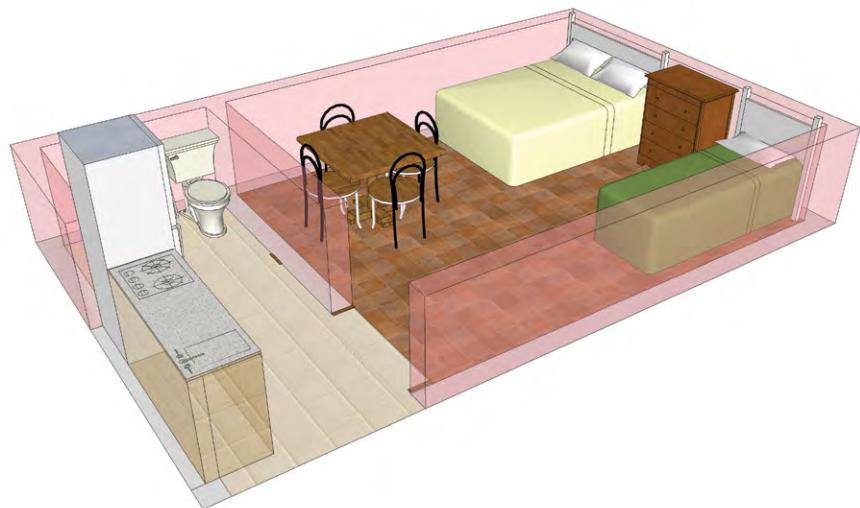
1. module basique ::
1 niveau



surface: 21 m² [+19 m²]

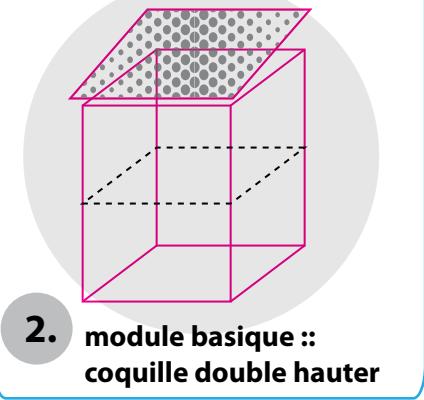
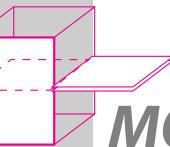
COUTS :: \$7 400

1. toiture béton-hourdis + tole



MODULES + COUTS





surface: 21 m² [+19 m²]

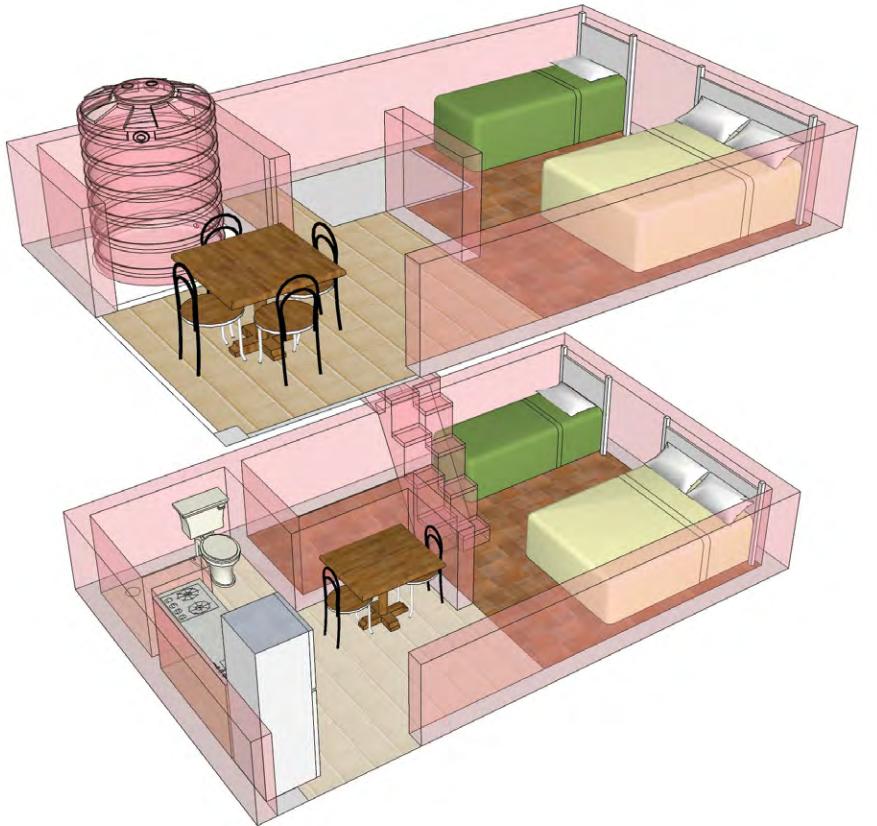
COUTS :: \$ 12 500

1. toiture béton-hourdis + tole

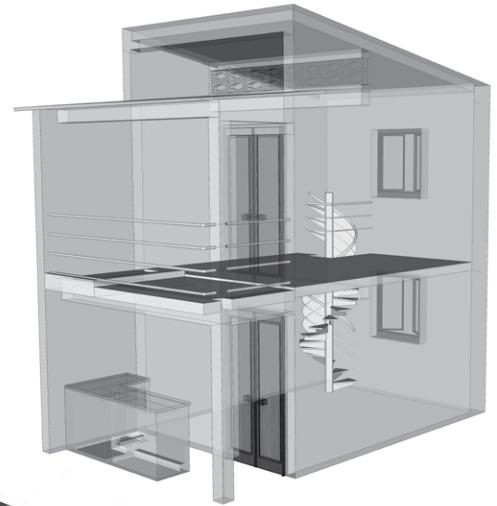
**calcules basés sur
systeme de 4 unités**

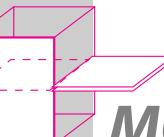
COUTS :: \$ 10 000

1. toiture béton-hourdis + tole

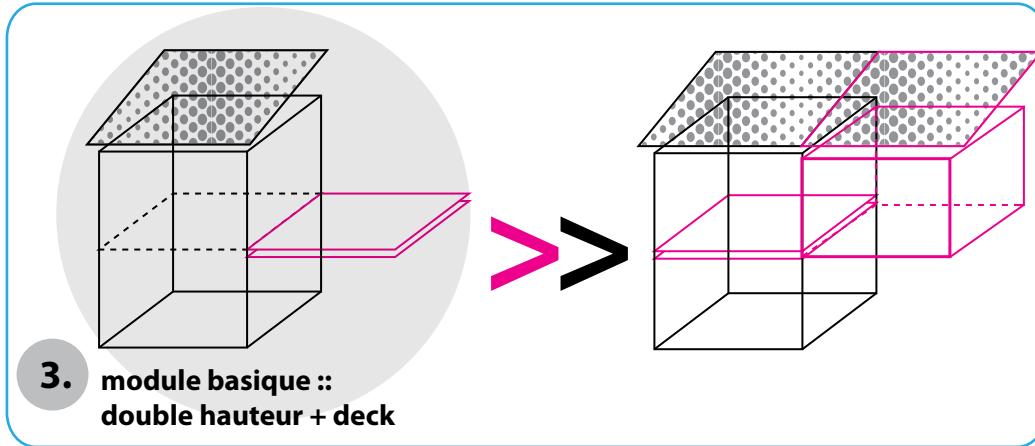


MODULES + COUTS





MODULES + COUTS



surface: 21 m² [+19 + 9 m²]

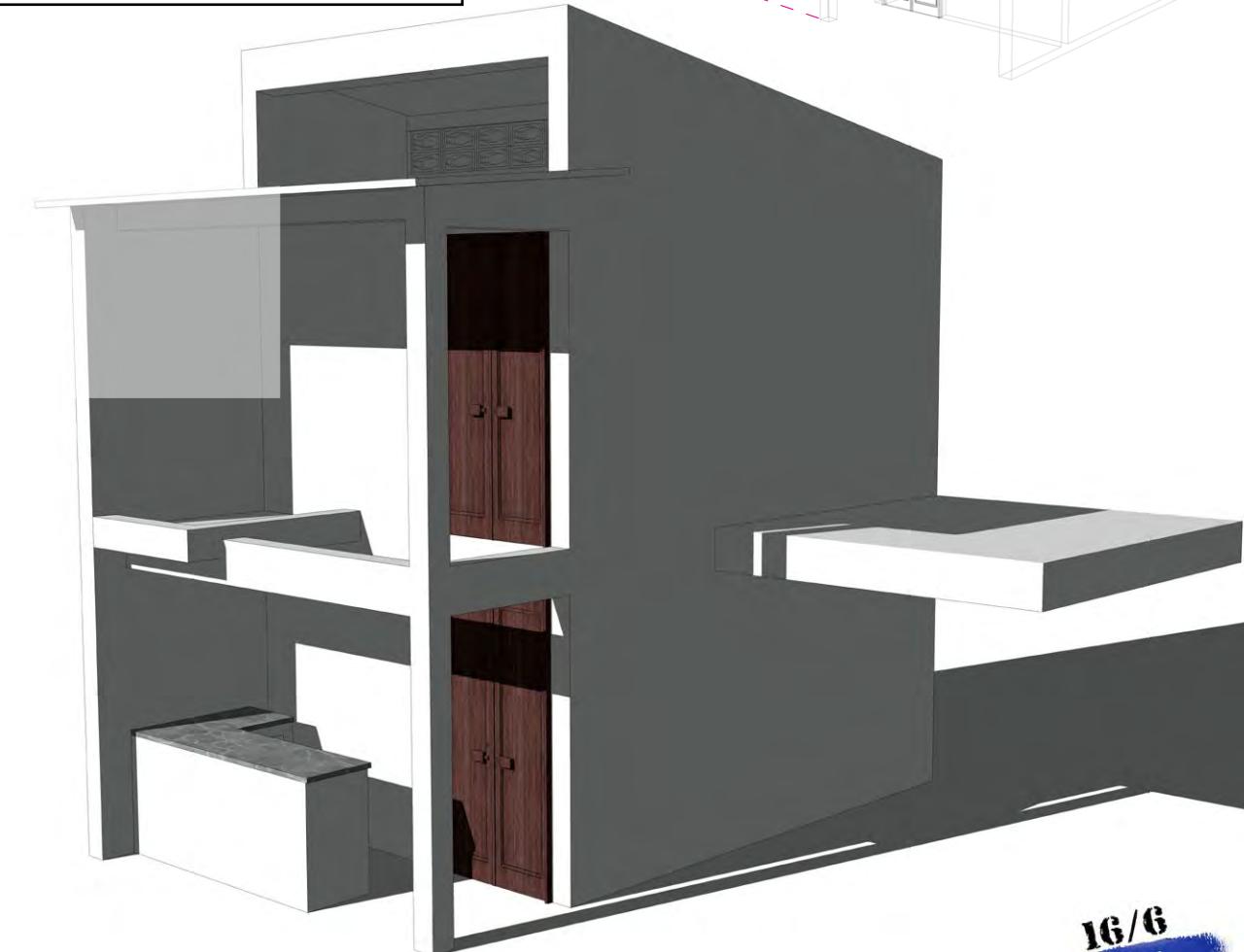
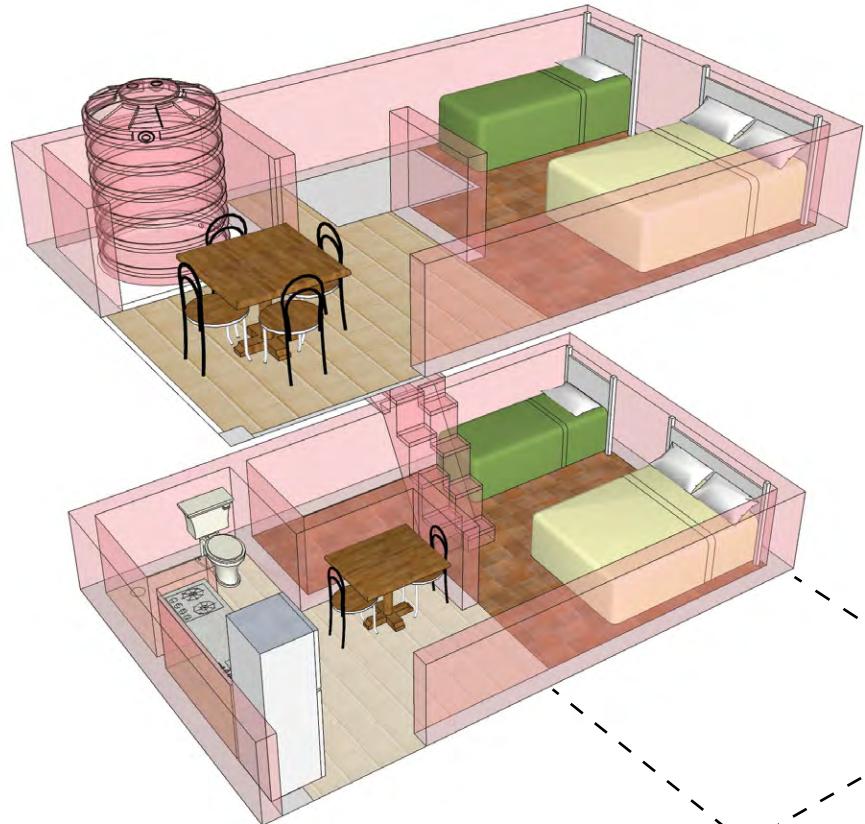
COUTS :: \$ 14 200

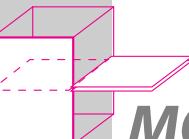
1. toiture béton-hourdis + tole

calculs basés sur
système de 4 unités

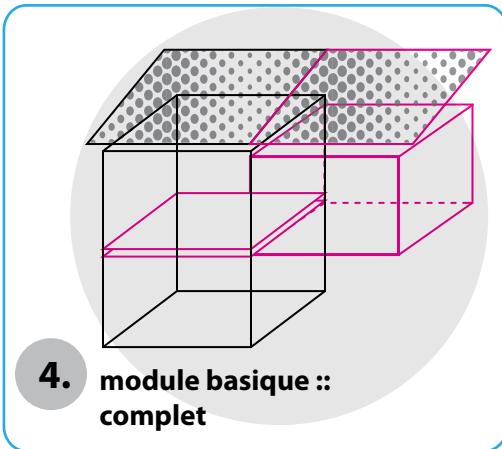
COUTS :: \$ 13 200

1. toiture béton-hourdis + tole





MODULES + COUTS



surface: 49 m²

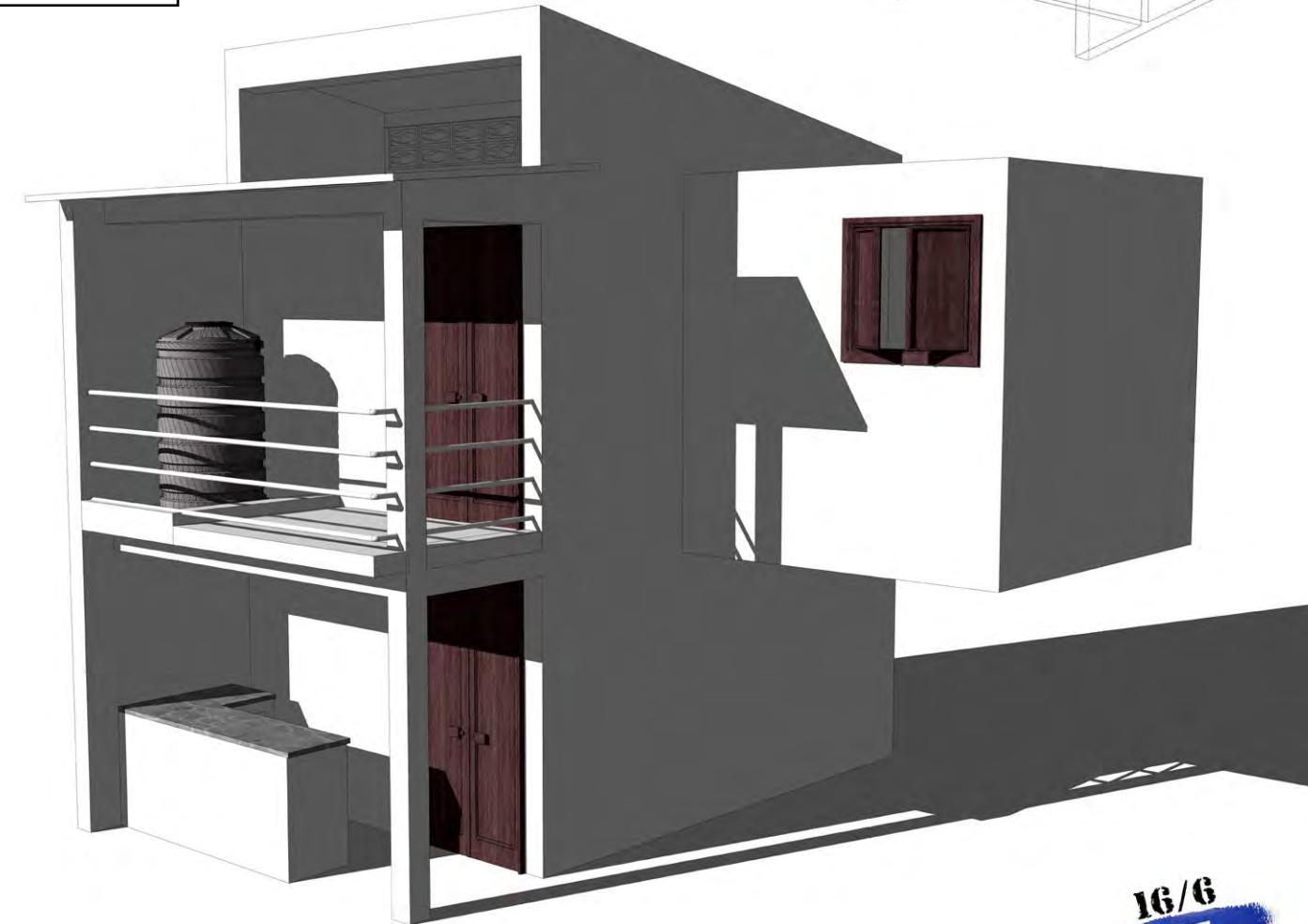
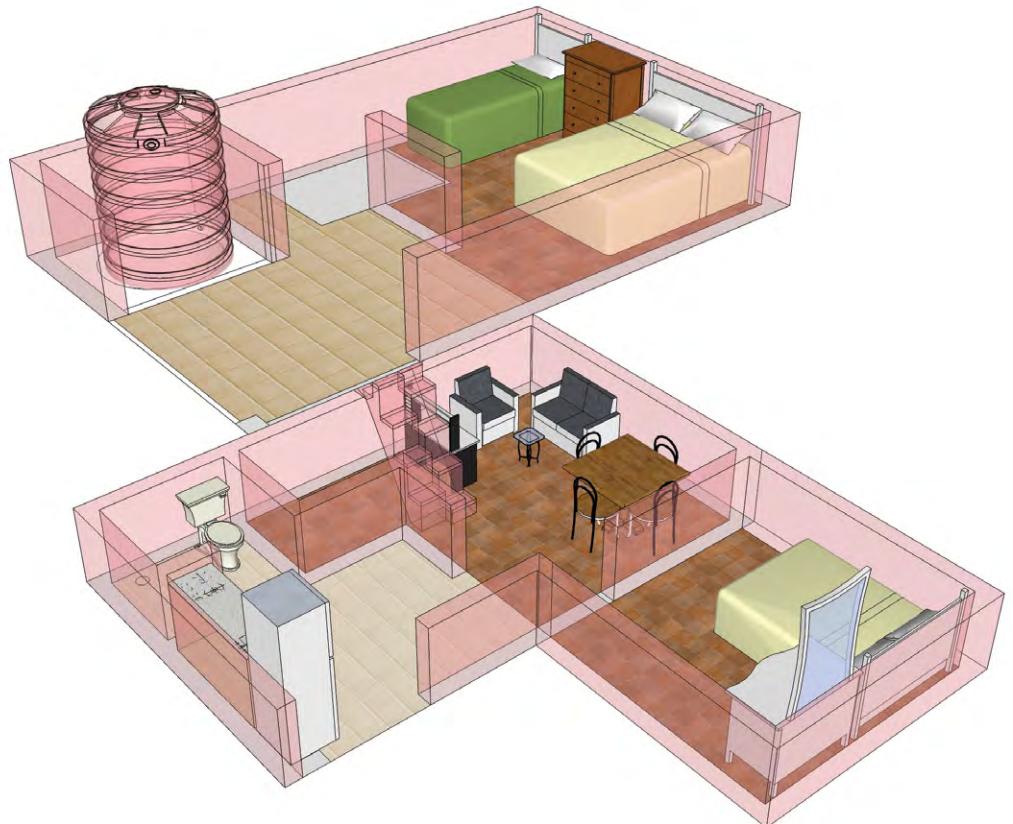
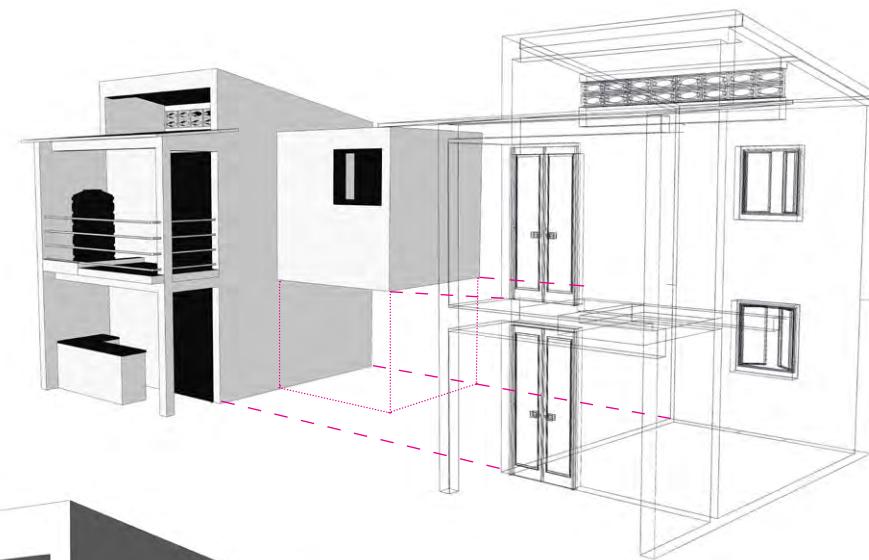
COUTS :: \$ 15 800

1. toiture béton-hourdis + tole

calculs basés sur
système de 4 unités

COUTS :: \$ 14 800

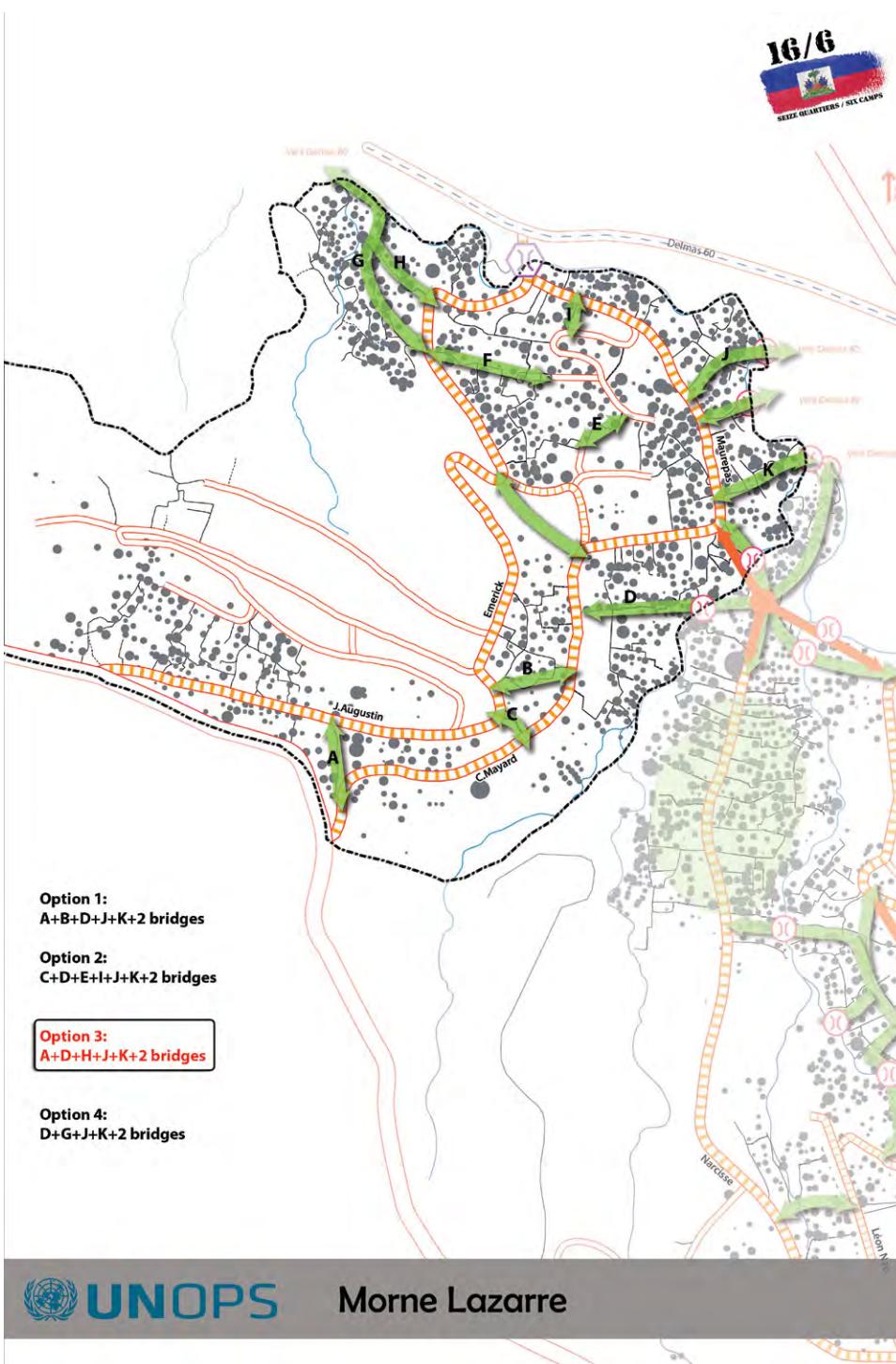
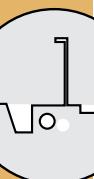
1. toiture béton-hourdis + tole





Photographie prise par Claude André Nadon

UNOPS :: *Infrastructure Communautaire*



INTRODUCTION

Les travaux d'infrastructures communautaires adressent deux problématiques cibles des quartiers informels. D'une part, les besoins de réhabilitation et d'autre part la mise en place de systèmes inexistant.

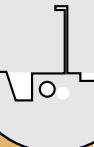
Notre stratégie à l'UNOPS repose sur des propositions équitables, adaptables selon la réalité socio économique, engageantes pour les bénéficiaires et viables à long terme. Le processus passe par un exercice de planification communautaire avec les représentants des quartiers (les plateformes communautaires), par une enquête des besoins techniques, par la production de propositions d'interventions, par une validation des bénéficiaires et enfin par la mise en œuvre des travaux.

De la réhabilitation des routes, en passant par le développement d'idées pour adresser le problème d'assainissement jusqu'à la mise sur pieds de commités de quartiers chapotant les commissions pour l'eau, l'assainissement et l'électricité, l'objectif est clair : créer un sentiment de fierté, d'appartenance et un sens de la responsabilité pour chacun des résidents des quartiers.

Nous parions sur le social pour mieux mettre en œuvre les projets. Nos interventions reposent sur :

- 1- MITIGATION DU RISQUE
- 2- LES STRUCTURES COMMUNAUTAIRES
- 3- LA REHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT
- 4- L'ACCÈS + LA MOBILITÉ
- 5- L'ASSAINISSEMENT + LES SERVICES DE BASE (excrétas)
- 6- LES ESPACES PUBLIQUES

Exemple de cartographies d'interventions produites avec les plateformes communautaires et nos agences partenaires



ASSAINISSEMENT + SERVICES DE BASE

Nous cherchons à développer une approche où nous pouvons impliquer les bénéficiaires à l'échelle communautaire tout en offrant une solution pérenne, répllicable et accessible pour tous. Encadrement des bayakous, contrôle communautaire, solution techniquement envisageable et abordable.



ACCES + MOBILITE

La réhabilitation des routes et des sentiers visent à renforcer la sécurité à la fois pour les automobilistes et pour les piétons. La circulation, la mobilité et l'accès sera plus fluide, le trajet des eaux d'écoulement contrôlé, les ordures collectées et l'accès aux services d'urgence tel que les pompiers et les ambulances sera facilité



STRUCTURES COMMUNAUTAIRES :: APPUI AUX ECOLES

La structure communautaire est l'élément clé pour la réussite de toutes les interventions. A travers le génie social, il faut intégrer les communautés et les aider à définir leur identité. Ainsi, elles pourront s'approprier les projets et assurer leur pérennité. Par leur renforcement du sentiment d'appartenance, nous saurons responsabiliser tous les citoyens. Comités de gestions, Commissions d'eau ou d'électricité, Centre communautaire, etc.



ESPACES PUBLIQUES

Les espaces publics sont très rares dans les communautés défavorisées. Nous devons maximiser les espaces résiduelles identifiés par les communautés et revamper les terrains publics existants. Les espaces si convoités et si rares sont le poumon de la vie de quartier.



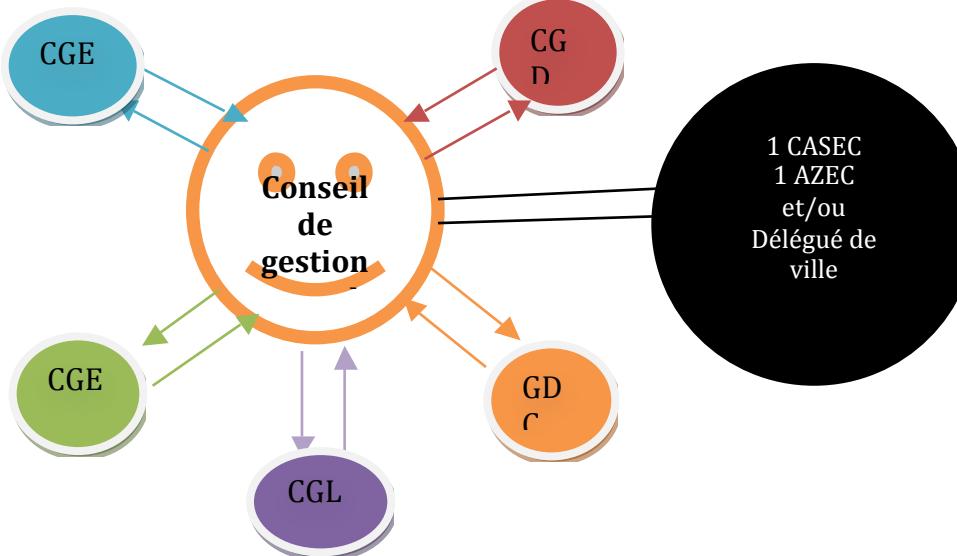
REHABILITATION :: ENVIRONNEMENT + GREENING

L'objectif est d'améliorer les conditions de vie. Un quartier plus sain, un quartier plus vert n'est possible que par la gestion des déchets solides en les valorisant. Orientons l'effort vers la protection et l'amélioration des écosystèmes. Les interventions ciblées sur les ravines sont au cœur de la solution. Reforestation, curage, aménagement et développement d'une vocation parallèle pour elles ne sont que quelques idées.



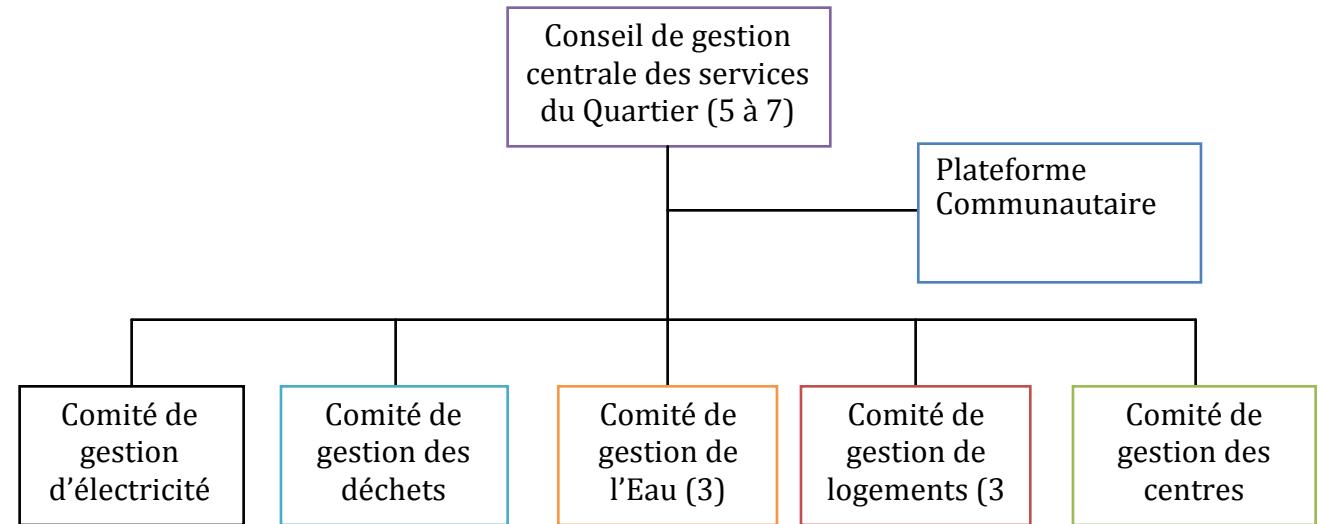
MITIGATION DU RISQUE

Point de départ de toutes interventions, le plan de prévention des risques (PPR), doit identifier les problèmes, quantifier les risques, proposer des parades et assurer un développement planifié avec un contrôle des risques. Ce document est l'un des éléments les plus importants pour les travaux de réhabilitation et de construction pour les infrastructures.



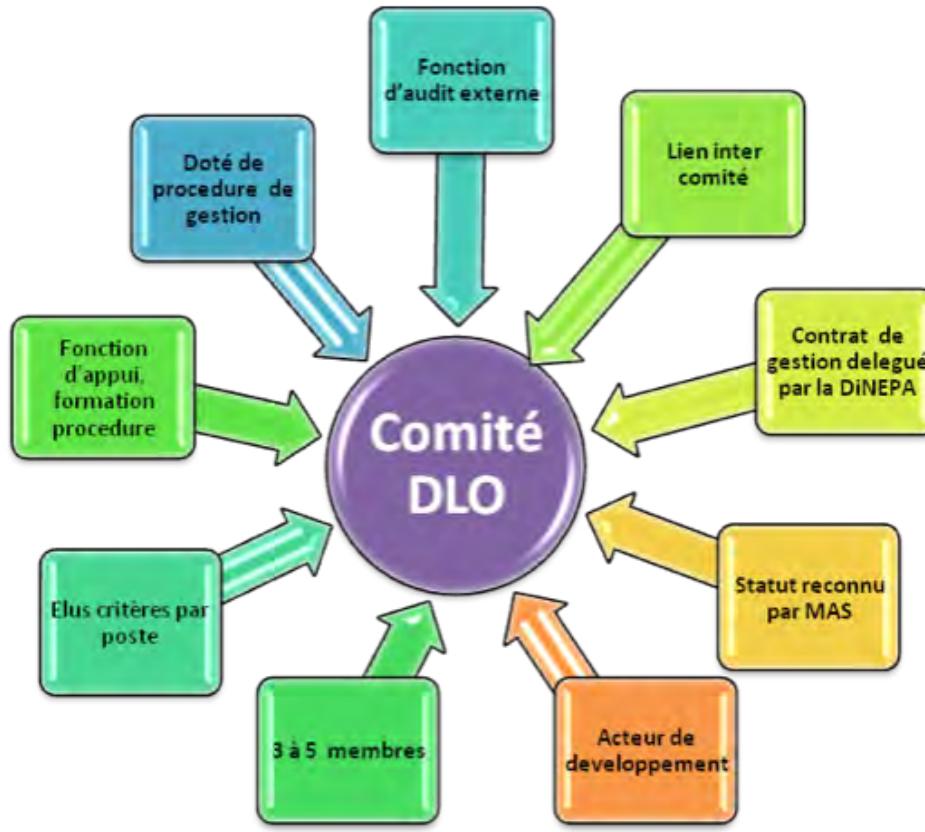
COMITES DE GESTIONS

La mise en place des comités de gestion pour la pérennité des actions au niveau de l'aménagement, de l'infrastructure, des services, de logement, de développement économique et social dans une approche intégré et participatif est cruciale.



COMPOSITION + ROLE DU CONSEIL DE GESTION CENTRALE

- Veiller à la qualité des services fournis par les comités
- Jouer le rôle d'arbitre et de médiateur entre les différents comités existant dans la zone
- Faciliter un climat serein entre les différents opérateurs
- Informer et échanger avec les comités des activités
- Coordonner et superviser les relations des comités
- Informer la population des activités
- Prendre les doléances de la population.
- Travailler à la cohésion de tous les acteurs de la zone.
- Se réunir au moins une fois par mois et produire un procès verbal de réunion
- Préparer et présenter des rapports de gestion consolidée des comités trimestriellement.



COMITE DE GESTION DE L'EAU

Un comité de gestion d'eau ou ci-après dénommé, Comité d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement(CAEPA) est mis en place pour contrôler le fonctionnement d'un Système d'Approvisionnement en Eau Potable (SAEP) desservant une population de moins de 2000 personnes.

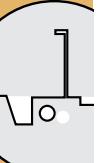
Un Système d'Approvisionnement en Eau Potable (SAEP) est défini comme une infrastructure hydraulique possédant en plus du ou des points de captage de la ressource en eau (sources, puits ou forages), au moins deux points de distribution d'eau potable communautaires ou domestiques (bornes-fontaines, kiosques ou branchements domestiques).

Le CAEPA étant défini par l'existence d'une infrastructure hydraulique et d'une population bénéficiant de cette infrastructure.

COMITE DE L'ELÉCTRICITE

L'accès à l'énergie constitue un enjeu majeur pour le développement d'un pays. Haïti est le seul pays de l'Hémisphère Occidental où la grande majorité de la population n'a pas accès de manière continue à l'électricité et le taux des prises clandestines ou des impayés est le plus élevé. A travers ce constat, l'Etat haïtien veut sortir de cette situation tout en décentralisant le service à travers les quartiers dits marginalisés. Une vision globale est nécessaire pour limiter les risques socio-économiques et écologiques, tout en assurant l'efficacité économique. Il s'agit de concilier bonne gestion des ressources et droit des populations à leur développement. Pour y arriver, cela doit passer implicitement par le mariage institutionnel entre les acteurs publics et privés dans les quartiers, en vue de garantir la pérennisation de l'accès à l'énergie pour les populations. D'où l'importance de la délégation du service de l'électricité dans les quartiers.

Le comité de gestion d'électricité aura un rôle de maîtrise d'ouvrage déléguée au niveau des quartiers. Il devra assurer le rôle de contrôle, de régulation et de réglementation du réseau d'électricité délégués par l'EDH.



COMITE D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE ET SOLIDE

Les services de base définissent l'ensemble des services indispensables pour promouvoir la dignité humaine, la qualité de vie et la durabilité des moyens d'existence. Ils comprennent aussi bien les services « en réseau » (eau potable, assainissement liquide et solide, énergie, télécommunications, transports en commun) que les services « sociaux de base » (santé de base, éducation primaire, sécurité publique). L'amélioration de leur accès est ainsi un moyen d'atteindre les Objectifs du Millénaires pour le Développement, ce qui les place au cœur de toute stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et de développement socio-économique. La décentralisation constitue un outil institutionnel propice au renforcement de l'accès aux services de base. Le programme, indissociable de l'objectif d'un accès amélioré aux services de base et d'un service de proximité pour tous vise les objectifs suivants dans le cadre d'une politique de gestion pérenne des déchets solides et liquides dans les quartiers.

De manière générale le programme vise à améliorer les conditions de vie des populations en mettant en place une filière de gestion solide et liquide dans les quartiers du programme. Il faudra améliorer l'accès à l'assainissement par la collecte des déchets solides et liquides dans les quartiers tout en assurant la mise en place de la filière de collecte.



COMITE DE LOGEMENT

Le CARL a pour but principal de rassembler tous les usagers de logement, les renforcer, leur mutualiser et créer de la synergie nécessaire en réponse aux problématiques liées à la reconstruction des habitats dans les quartiers du projet 16/6.

- Promouvoir l'éducation adaptée à la performance et à la bonne gestion des logements.
- Encourager et accompagner les proprios à légaliser leur situation foncière selon les normes et les principes recommandés par la DGI et autres institutions étatiques.
- Favoriser l'étude, l'élaboration et la concrétisation de projets, de sorte à apporter une amélioration aux conditions de vie de la population.
- Faciliter la création et la promotion de coopérative de logements jugés utiles à la population.
- Rechercher l'aide, l'appui et la collaboration d'autres associations et organisations et ceux des institutions tant nationales qu'internationales afin d'aboutir aux But et aux Objectifs spécifiques du Comité d'appui au logement.

1 ASSAINISSEMENT + SERVICES DE BASE

L'ASSAINISSEMENT POUR LES QUARTIERS – LES EXCRETAS

Deux propositions envisageables dans les quartiers ou les ravines sont présentes



- → Canalisation
- ◆ → Station de décharge intermédiaire d'excréta
- → Citerne de collecte finale d'excréta

Scénario 1 : Système d'égout aux abords de la ravine avec stations intermédiaires de décharge

- Une canalisation est installée dans la ravine entre Morne Hercule et Nerette.
- Des stations de décharge intermédiaires permettent aux bayakous d'évacuer les excréta des latrines dans l'égout.
- Un bassin placé à l'extrémité de la ravine permet de stocker les excréta véhiculés par l'égout. Quand la citerne est pleine des compagnies privées viennent pomper les boues et les transportent jusqu'à la station d'épuration la plus proche.

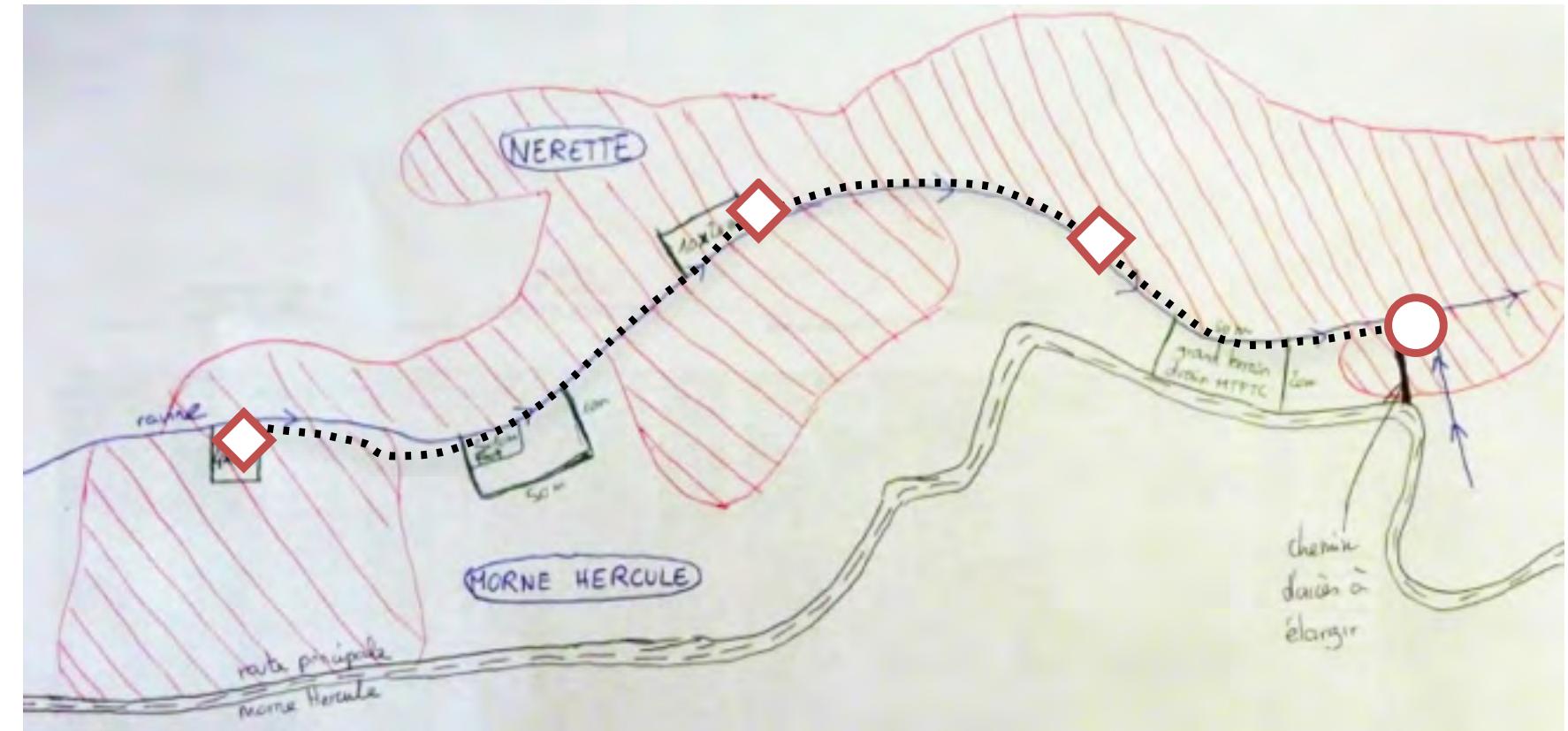




Figure 1 Modèles de station de collecte

Description station de décharge

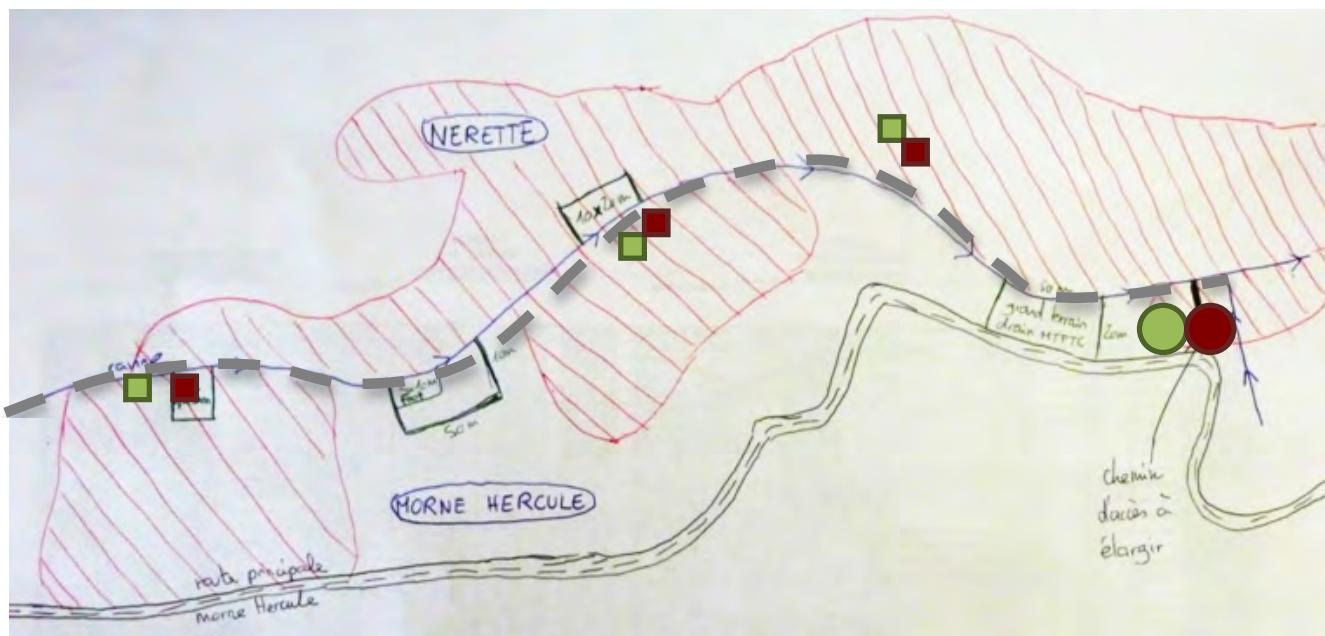
La station de décharge intermédiaire est composée d'un point de décharge et d'un point de raccordement à l'égout, elle peut être enterrée ou en surface. Elle doit également disposer d'un point d'approvisionnement en eau afin de liquéfier les excréta pour faciliter leur évacuation dans la conduite.

Gestion

- Un permis d'utilisation de la station de décharge pourrait être délivré à la suite de la formation des bayakous. Un cadenas ou code d'accès peut-être mis en place afin de limiter l'utilisation abusive des stations de décharge intermédiaire.

Scénario 2 : Chemin de collecte aux abords de la ravine avec stations de décharge

Un chemin est dégagé le long de la ravine. Des stations de décharge intermédiaires pour excréta ainsi que des bennes à ordures sont disposées le long du chemin. Des ponts relient Nerette à Morne Hercule au niveau des stations de décharge intermédiaires. Une station de stockage des excréta et des déchets plus importante est construite à l'extrémité de la ravine permettant l'accès aux camions d'évacuation des déchets.



- → Chemin d'accès
- → Container à déchets
- → Station de décharge intermédiaire d'excréta
- → Container principal de déchets
- → Citerne de collecte finale d'excréta



Description station de décharge

La station de décharge intermédiaire est composée d'un point de décharge et d'un point de raccordement à l'égout, elle peut être enterrée ou en surface. Elle doit également disposer d'un point d'approvisionnement en eau afin de liquéfier les excréta pour faciliter leur évacuation dans la conduite.

Gestion

Un permis d'utilisation de la station de décharge pourrait être délivré à la suite de la formation des bayakous. Un cadenas ou code d'accès peut-être mis en place afin de limiter l'utilisation abusive des stations de décharge intermédiaire.

Transport

Les seaux utilisés par les bayakous sont vidés dans de grands bidons bleus au niveau des stations de dépôt. Les bidons bleus sont ensuite collectés jusqu'à une citerne principale par un chef-bayakous avec une moto-

Stations de dépôt

Les stations de dépôt doivent disposer d'une espace réservé aux bayakous (protégé par un cadenas) où ils peuvent déposer les bidons d'excréta et nettoyer leur matériel. Les stations doivent pouvoir traiter ou stocker les eaux usées résultant du lavage des containers et autres. Pour cela, on peut envisager une fosse septique avec puisard filtrant (l'effluent peut être rejeté dans la ravine, utilisé pour laver les containers, pour les toilettes ou pour un bio digesteur), ou un stockage des eaux usées pouvant être transportées vers la station finale (peu souhaitable en raison du poids et de la charge de travail supplémentaire que cela engendrerait).

Option de traitement durable : Centre de tri des déchets

Un centre de tri des déchets est installé à l'extrémité de la ravine. Les déchets des stations de collecte intermédiaire y sont triés, le plastique, les métaux et le verre récupérés, le reste est envoyé à la décharge de Truitier. Des briquettes en papier remplaçant le charbon peuvent être fabriquées.

Propositions d'aménagement de la ravine

Lors de l'exécution des travaux pour la route d'accès on propose différentes options d'aménagement de la ravine :

- Protection complète de la ravine avec protection du lit de la ravine (~2.5m de large) et de la rive opposée à la route. Cette option permettrait une action durable en limitant les effets d'érosion sur les ouvrages à long terme.
- Protection unique du côté de la route par une fondation appropriée. Il s'agit de la configuration minimum. Attention à la stabilité de l'ouvrage face à l'érosion créée par la ravine.



ELECTRIFICATION DES QUARTIERS

La proportion des énergies dites modernes utilisée, pétrole et électricité, est très faible par rapport aux sources d'énergies traditionnelles et participent très peu à la mise en place des infrastructures sociales et économiques nécessaires à impulser le développement. La société haïtienne n'a donc pas montré une habileté à maîtriser l'énergie en fonction des besoins de développement manifestés à travers les périodes de son histoire. L'activité de production d'énergie électrique a été assurée par des compagnies privées jusqu'à sa prise en charge par l'Etat Haïtien lors de la mise en service de la centrale hydro-électrique de Péligré en 1971 et la création de l'organisme autonome Electricité d'Haïti. (Référence BME)

Objectifs

- Faciliter l'accès au service électrique dans nos quartiers d'intervention.
- Réduire les pertes de l'EDH (estimées à plus de 50 % de sa production ce qui oblige l'état à subventionner plus \$ 150 000 000 cinquante millions de dollars chaque année).
- Doter toutes les familles de nos 7 premiers quartiers d'un branchement légal au réseau de l'EDH.
- Deux scénarios seront proposés pour résoudre le problème de branchement électrique.

Zone	Population	Puissance moyenne /maison	# Transformateurs requis (50 kVA)	# Transformateurs à installer
Morne Hercule	1983	6000 w	298	287 (11 existants)
Morne Lazarre	1723	6000 w	258	247 (11 existants)
Nerette	1413	6000 w	212	202 (10 existants)
Villa Rosa	2941	6000 w	441	432 (9 existants)
Morne Hebo/Bois patate/Jean Baptiste	2637	6000 w	396	359 (37 existants)

Scenario 1 : Dans ce système toutes les familles auront un branchement et un compteur à leur nom

6000w comme puissance moyenne pour faire fonctionner les maisons de toutes les familles sur le réseau de l'EDH.

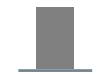
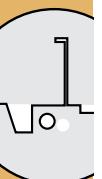


Tableau de consommation mensuelle par catégorie de famille

Appareil	Consommateur type 1			Consommateur type 2			Consommateur type 3		
	Puissance en w	Utilisation /mois	Conso m./mois	Puissanc e en w	Utilisation /mois	Consom ./mois	Puissanc e en w	Utilisatio n/mois	Consom ./mois
Lampes	20 (1)	0.7	140 hrs	60 (3)	2.1	140 hrs			
Télé	200	20	100 hrs						
Frigo				110	26.75	250 hrs	110	26.75	250 hrs
Micro-ondes							1000		
Cafetière							1050		
Télé				200	20	100hrs	200	20	100 hrs
Ordinateur							150		
Sèche cheveux							1500		
Fer à repasser	1000	1	1hr	1000	3	3hrs	1000		
Total consommation	21.7 kW			51.85 kW			Selon la consommation		
Cout du forfait par mois	196 HGD			467 HGD			Au compteur		

Scenario 2 : Ce système fonctionnera en tenant compte de la consommation et sera géré par le comité de gestion.

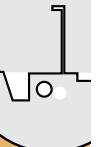
6000w comme puissance moyenne pour faire fonctionner les maisons de toutes les familles sur le réseau de l'EDH.

Solution alternative

Nous préparons une solution alternative pour les familles ne pouvant pas ce payer un abonnement au courant.

Elle consisterait en un système de batteries rechargeables par l'énergie solaire et sous la responsabilité du comité de gestion électrique pour un cout de quelques gourdes par jours.

L'investissement est de \$100 US par foyer avec 3 ampoules avec un éclairage puissant (prix ne comprenant pas la génération d'énergie).



GESTION DES DECHETS SOLIDES

L'objectif général vise à assurer la mise en place d'un système de gestion des déchets solides de façon concertée et durable en prenant en compte les caractéristiques associées à chacune des communautés concernées.

LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Assurer les bases d'une gestion intégrée et durable des matières résiduelles, à tous les niveaux d'activités économiques et sociales.
- Sensibiliser et éduquer la population des quartiers par rapport à la problématique de la gestion des résidus solides produits par les ménages;
- Impliquer et encadrer les diverses institutions publiques (Mairies, SMCRS, etc.), les acteurs privés concernés ainsi que les leaders communautaires (plateformes communautaires, organisations de base, etc.) dans le but de promouvoir une gestion pérenne des déchets dans les zones cibles;
- Monter et encadrer des comités de gestion de déchets dans chacun des quartiers visés et renforcer les liens entre les intervenants impliqués dans une dynamique de gestion axée autour de la collecte, le tri et la revalorisation des déchets ;
- Contribuer à la mise en place d'un dispositif de gestion globale des déchets solides pour réduire de manière considérable les risques et nuisances associés à la mauvaise gestion des matières résiduelles.

SITUATION ACTUELLE DE LA GESTION DES ORDURES

Les rôles actuels de ces acteurs (mal définis) ainsi que la faiblesse de leurs moyens, en dépit de leur nombre, font que leur apport à la gestion des déchets demeure très limité et inefficace. Il faudra redéfinir le rôle des principaux intervenants et prévoir des enquêtes sur les habitudes, perceptions et attentes des ménages.

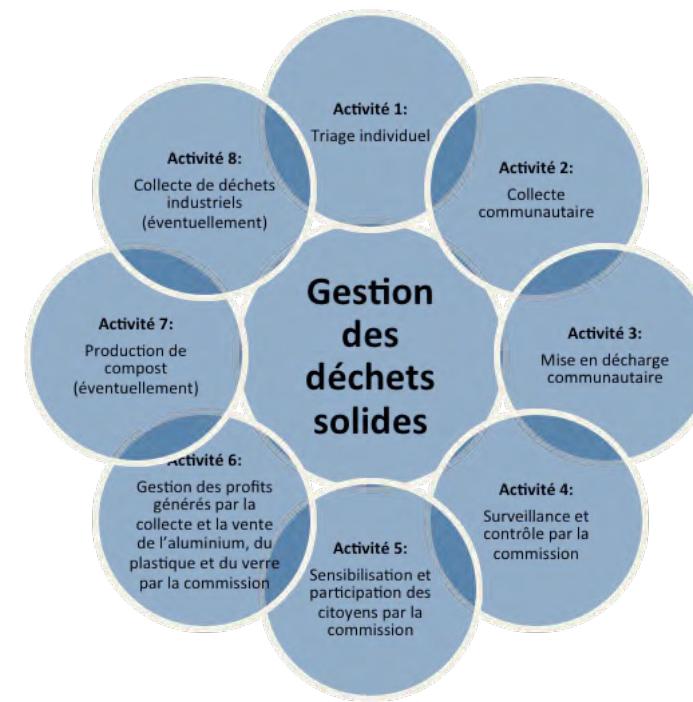


STRATEGIES DE DECHES

Un certain nombre de propositions et de recommandations permettraient de mieux asséoir une stratégie communautaire cohérente pour une prise en charge de la gestion des déchets. Elles se résument comme suit :



Volet I : Mise en place du système de gestion

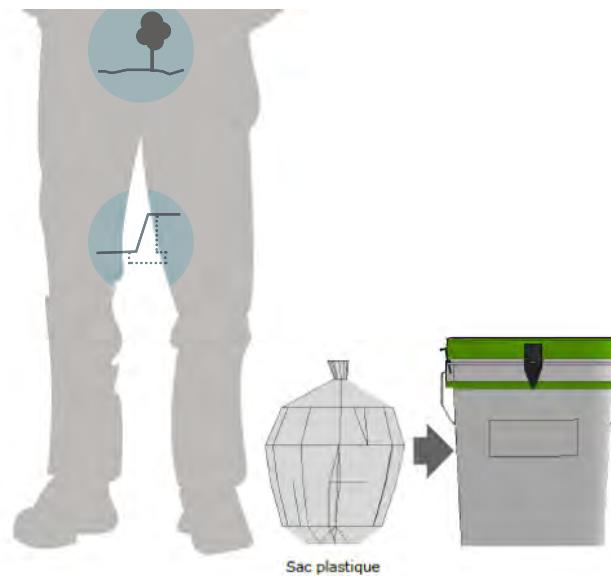


Volet II : Les activités

RESULTATS ATTENDUS

Un circuit de pré-collecte est défini pour chacun des quartiers et est règlementé par la commission de gestion qui encourage une politique basée sur :

- 1) la Réduction à la source des déchets
- 2) la Récupération
- 3) la Revalorisation
- 4) le Recyclage



ASSAINISSEMENT DES DÉPÔTS SAUVAGES D'ORDURES EXISTANTS DANS LES QUARTIERS CIBLÉS

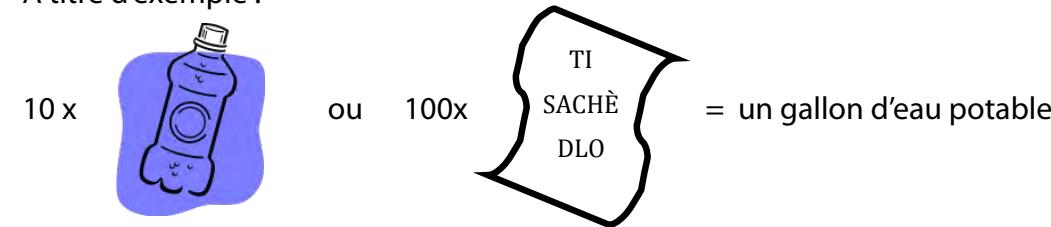
Pour accompagner les interventions des opérations de nettoyage et de mitigation seront nécessaires. Dans cette perspective, la participation communautaire est souhaitable afin que la sensibilisation puisse être renouvelée avec l'implication des plateformes communautaires et des commissions de gestion dans les quartiers.

Les sites de décharge existants dans les quartiers servant au dépôt sauvage des déchets solides et ménagers seront récupérés dans la mesure du possible et transformés en sites de récupération, de tri et de valorisation. Le nettoyage des ravines, aux points stratégiques obstrués par l'accumulation des déchets, constituera une action prioritaire qui sera menée par l'implication communautaire.

De manière concrète, développons une méthode effective pour la collecte et la valorisation des déchets solides.

Les matières récupérées sont revendues aux compagnies concernées avec lesquelles des contrats ont été signés pour la gestion des déchets. Les revenus de ces transactions seront réinvestis dans la communauté à travers à la fois les comités d'eau et d'assainissement.

A titre d'exemple :



A) La pré-collecte :

Afin de rendre la pré-collecte plus efficace et financièrement rentable, les principales propositions et recommandations formulées se présentent comme suit :

- Encourager l'utilisation de poubelles adaptées (produites dans les quartiers par des PME locales intéressés aux activités à caractères sociaux).
- Transférer aux commissions de chaque quartier, la gestion quotidienne de la pré-collecte
- Procéder à l'aménagement de Centres de Collecte et de Centres de Transit
- Procéder à une gestion intégrée de la pré-collecte des abonnés aux Centres de Collectes :
- Procéder par Commune, au regroupement en une seule entité de tous les groupes et commissions impliqués dans la pré-collecte (à long terme).
- Mise en place de tarifs à exiger aux usagés



B) L'évacuation (ou la collecte formelle):

L'évacuation des déchets solides est l'élément clé qui assurera le succès de la stratégie de gestion des déchets. Tous les déchets se doivent d'être évacués quotidiennement vers les décharges sinon les CT se transformeront rapidement en dépotoirs anarchiques. A cet effet, il s'agira de tenir compte des 3 aspects liés à la collecte à savoir :

- Aspects Organisationnels (Gestion, entretien et sécurité des dépôts de transit dans les différentes zones cibles).
- Aspects Techniques
- Aspects Financiers

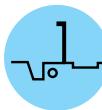
Sensibilisation et participation des citoyens :

La mise en place d'un programme de communication visant:

- à faire connaître le nouveau système de gestion des déchets tant au point de vue technique que des nouveaux rôles et responsabilités des intervenants;
- à susciter l'adhésion au nouveau système de gestion des déchets en démontrant ses avantages au niveau de la santé et de la vie sociale;
- à favoriser la concertation entre les intervenants de la filière des déchets ;
- à mobiliser la population, particulièrement les enfants et favoriser la participation publique;
- à maintenir la population informée de l'évolution de la démarche ;
- à soutenir le développement d'un éco-civisme en identifiant les comportements individuels et sociaux à changer et en développant un sentiment de responsabilité individuelle et collective.

Financement de la Structure Déchets :

Selon la capacité de payer des citoyens, des entreprises, des commerces, des institutions et autres, un certain nombre d'options de financement existants ailleurs dans le monde pourraient être considérer.



EAU POTABLE

L'objectif global du projet est d'améliorer les conditions d'accès à l'eau potable des populations défavorisées des quartiers d'intervention

Objectifs spécifiques

- Permettre l'accès à l'eau potable des populations défavorisées des quartiers
- Appuyer la structuration des comités de gestion de l'eau au niveau de la zone métropolitaine de Port-au-Prince.
- Renforcer les capacités de la DINEPA

Les résultats attendus

- Les quartiers d'intervention sont équipés et approvisionnés en eau potable
- Les comités Dlo des quartiers d'intervention existent, sont opérationnels, renforcés dans leurs compétences professionnelles et remplissent leurs obligations statutaires et contractuelles.
- La DINEPA via sa cellule DQD appuie la mise en place des comités d'eau dans ses compétences en ingénierie sociale, son organisation, ses moyens et assurer le suivi des comités Dlo.

Les activités pour atteindre ces objectifs se divisent en deux volets :

- Un volet Ingénierie sociale, qui englobe tout le travail de construction sociale à mener dans les quartiers bénéficiaires afin de parvenir à une appropriation du projet et à la mise sur pied de comités de quartier responsable, légitimes et compétents ;
- Un volet de travaux, qui consiste essentiellement à la construction des kiosques de distribution d'eau et à l'aménagement des espaces alentours.

Etape 1 Identification des acteurs et préparation du lancement des opérations

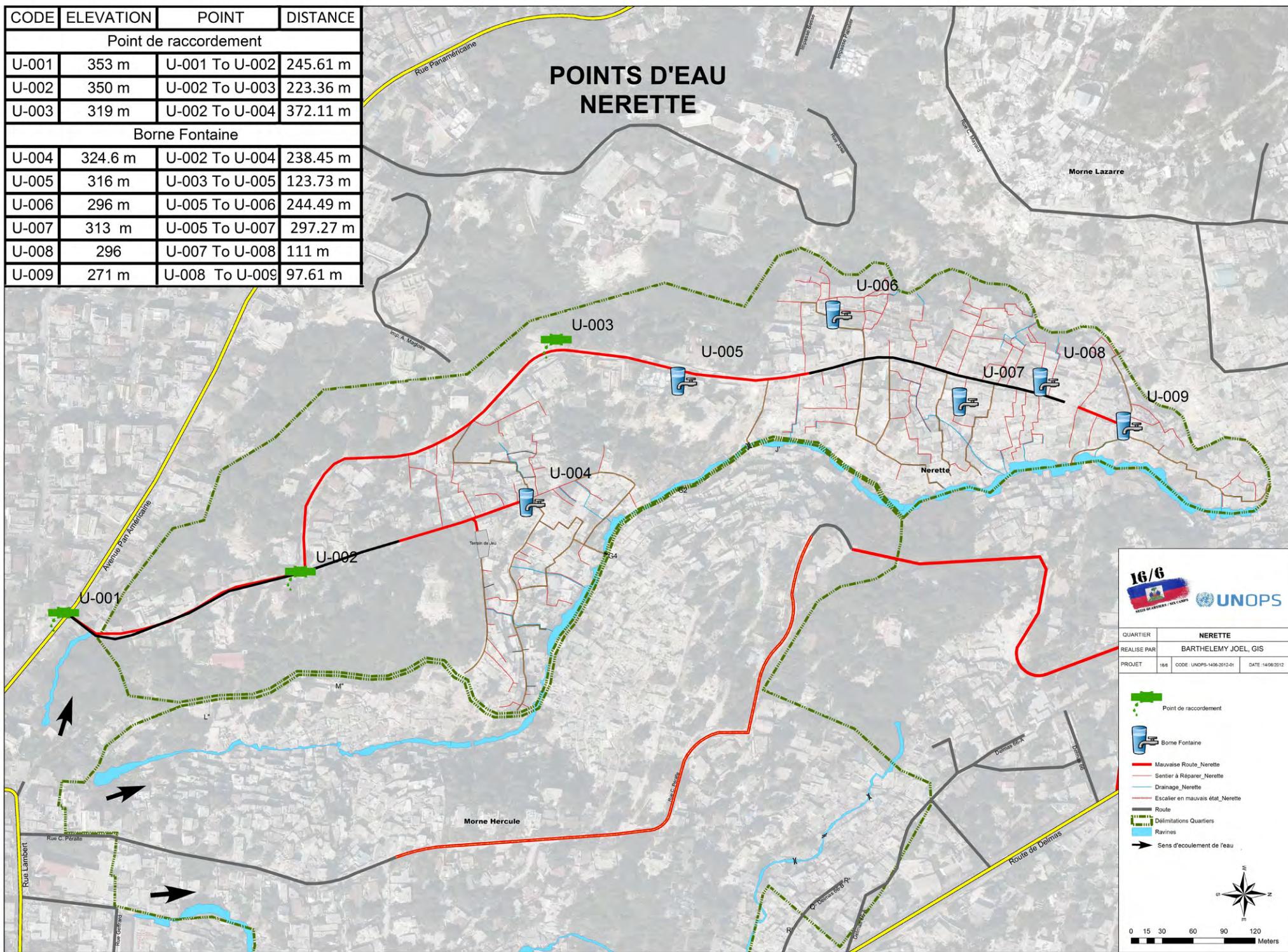
- Observation et repérage des lieux
- Connaissance des acteurs
- Mise en place des comités d'appui
- Repérage des lieux et choix des sites
- Formation des comités d'appui

Etape 2 Accompagnement des travaux et mise en place des comités de gestion

- Appui au lancement des AO
- Appui à l'ouverture des chantiers
- Appui au Suivi et l'exécution des travaux
- Mise en place des comités de Gestion
- Formation des comités de Gestion
- Structuration et Legalisation des comités de gestion
- Inauguration des projets

Etape 3 Suivi/encadrement, Accompagnement et Capitalisation

- Appui spécifique des comités
- Evaluation et Capitalisation
- Visite de suivi d'appui et d'encadrement



Exemple de cartographies d'interventions d'eau potable produites avec les plateformes communautaires et nos agences partenaires

INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE :: EXEMPLES



Exemple de système considéré pour le traitement d'eau dans les écoles; produit de Aquaqity

APPLICATION EAU POTABLE :: ECOLES, CENTRES DE SANTE ET ESPACES PUBLIQUES

La difficulté d'intervention dans les écoles est surtout due au fait qu'elles sont en majorité privées. Une intervention de reconstruction ou de réhabilitation s'avère plus difficile, ne bénéficiant pas de manière directe à la communauté. L'idée d'essayer de trouver une formule simple a mené à un projet d'amélioration des conditions sanitaires des écoles.

Eau potable:

Très souvent, les écoles ne disposent pas de système de fontaine d'eau potable. De surcroit, ils ne disposent pas d'espace ni de ressources suffisantes pour installer ou entretenir un tel système. La solution serait de les pourvoir d'un purificateur portatif qui ne demande aucune installation particulière, dont les différentes composantes seraient au possible déjà disponibles en Haïti pour en faciliter l'entretien et la réparation et qui ne demanderait pas
Traitement des déchets dans les écoles (parallèlement à la Gestion des Déchets)

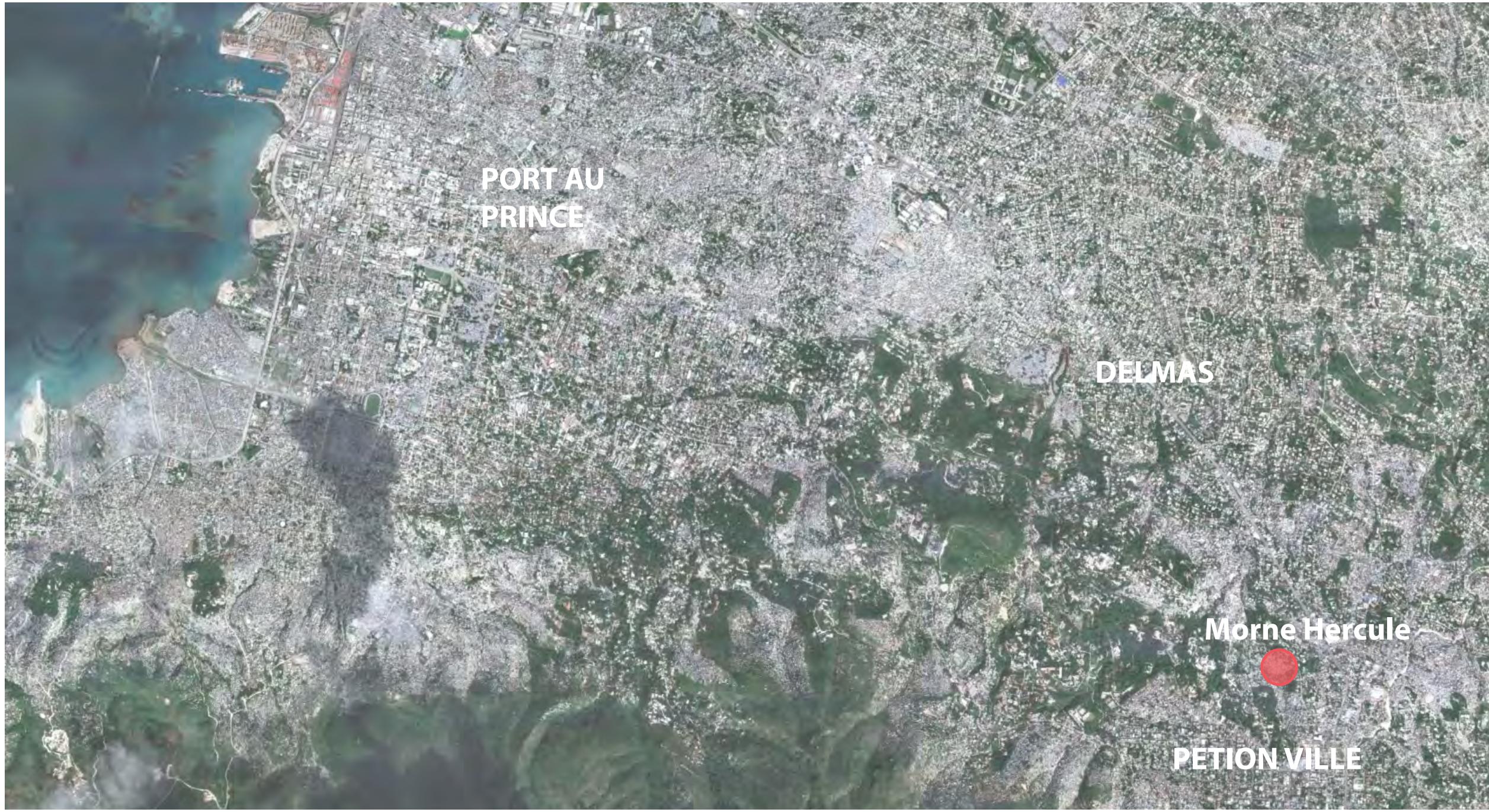
Le circuit des déchets dans les écoles suit celui qui est proposé pour les ménages et les quartiers afin d'uniformiser l'éducation civique des communautés. Dans le système proposé, les producteurs de déchets participent au recyclage de ces derniers. Un tri sélectif des déchets est fait au sein des écoles puis acheminé vers les stations de stockage des quartiers, processus géré par les comités de quartiers.

- 2 types de poubelles sont prévus dans les écoles:
- 1 petit d'intérieur, composé de 2 compartiments: 1 pour déchet plastic et un pour déchets organiques
- 1 bac extérieur avec 2 ou 3 compartiments: 1 pour déchet plastic, 1 pour déchet organique et un (optionnel) pour verre

Le plastic est indiqué pour les bacs d'extérieur, les rendant plus durables contre les intempéries, le soleil et les chocs.

La poubelle d'intérieur devra être léger et peu volumineux car les salles de classe sont très peu spacieuses dans ces quartiers. Elle pourra être faite en plastic, mais préféablement en métal pour que sa confection et sa fabrication puise sortir des communautés.





Localisation Projet Pilot à Morne Hercule, Pétion-Ville

PROJET PILOT



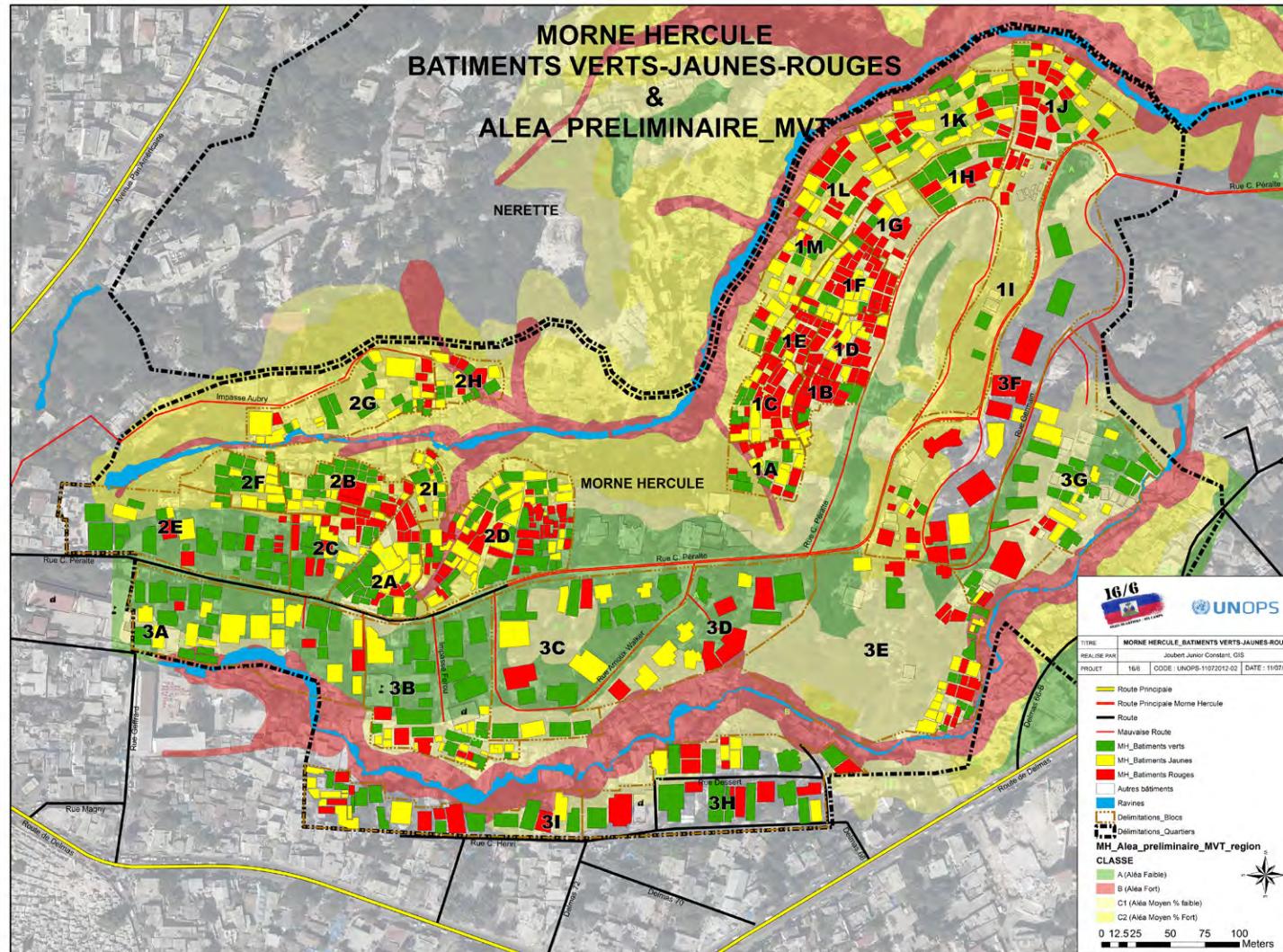
Localisation Projet Pilot à Morne Hercule, Pétion-Ville



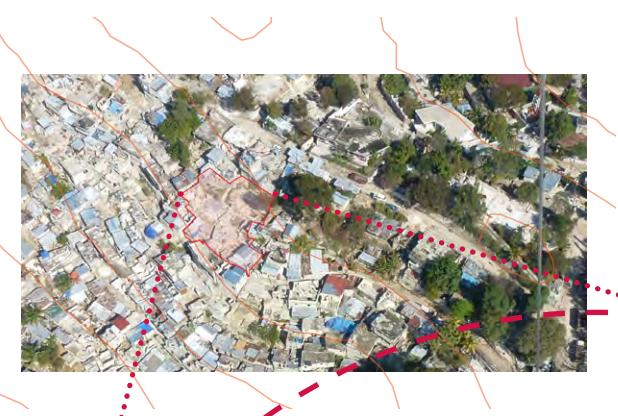
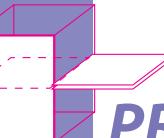
CARTOGRAPHIE ::

analyse de risques + données MTPTC

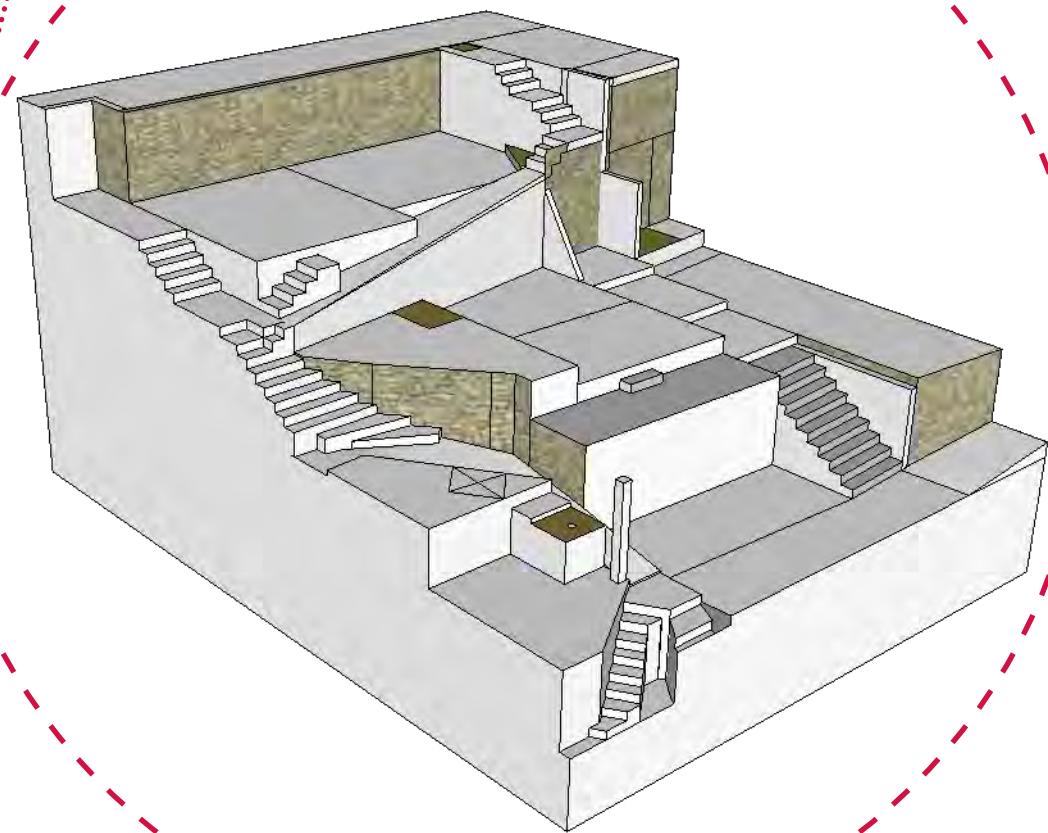
Code	Date	NomProprietaire	PrenomProprietaire	PhoneProprietaire	NIFCIN	Departement	Commune
mhr-01a-0002	26-Jan-12	PIERRE	YANG		34179985	Ouest	Petion-Ville
Departement	Commune	MaisonNumber	AdresseBene	Zone	ZoneNum	Ilot	ZoneStatut
Ouest	Petion-Ville		24	Imp Flamboyant	Morne Hercule	1 a	
GPS	StatutBene	PersonneNumber	Camps	Tag	Niveau	Famille	Sexe
18.520662,-72.28	Proprietaire	6		1 Rouge	1	1	1
Commentaire1	C'est une maison rouge deruite et un petit shelter fabrique par le proprietaire mesure 4.40de long et 35m de large et merite ensuite un mur de soutainement au sud de cette petite maison merci						
Longueur	Largeur	Surface	Deblayer	jours	Hauteur	Surfaceausol	
4.4	3.5						



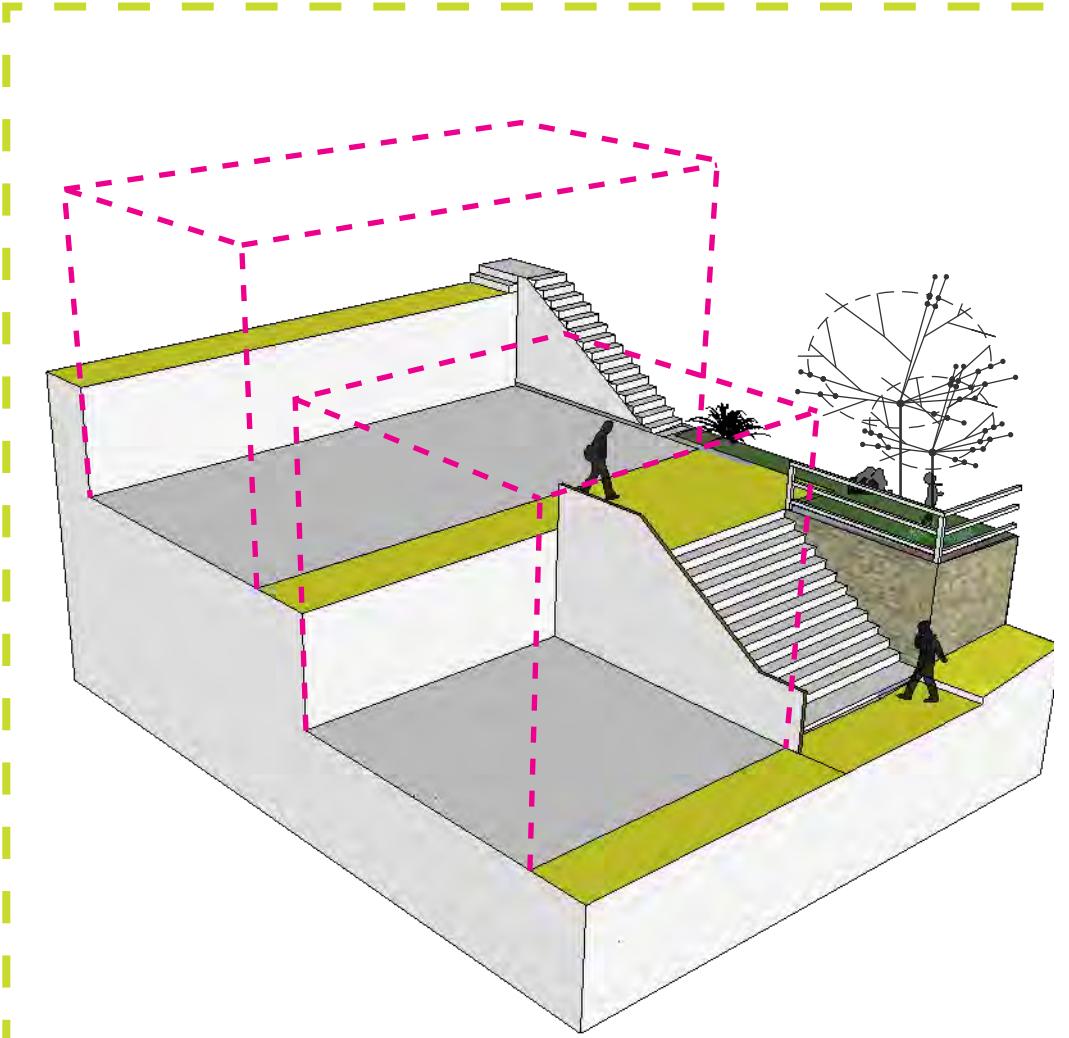
Exemple de donnés et de la cartographie GIS :
IMSRN; MTPTC; CNIGS; UNOPS



Conditions actuelles



Stratégie urbaine proposée



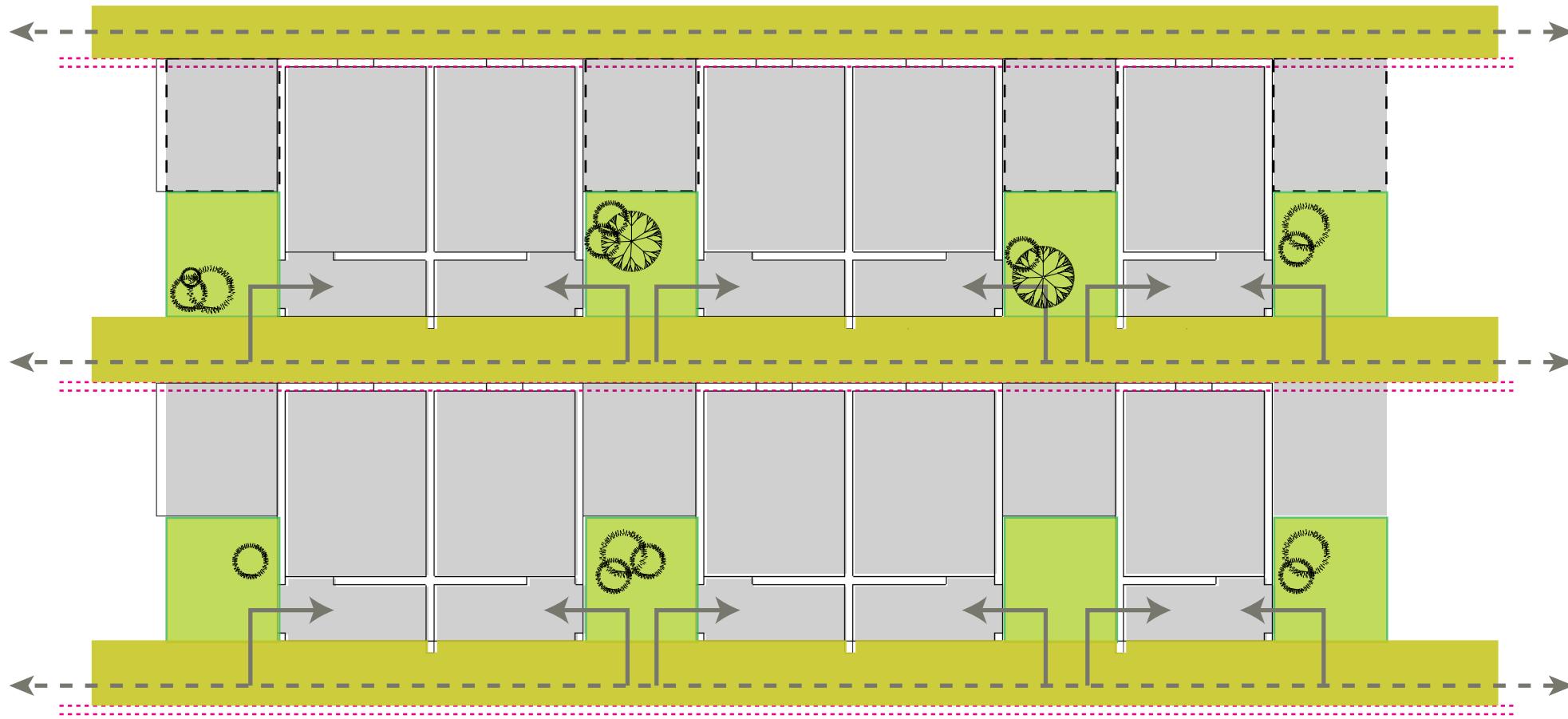


Diagramme: circulation, espaces verts et murs de soutenement

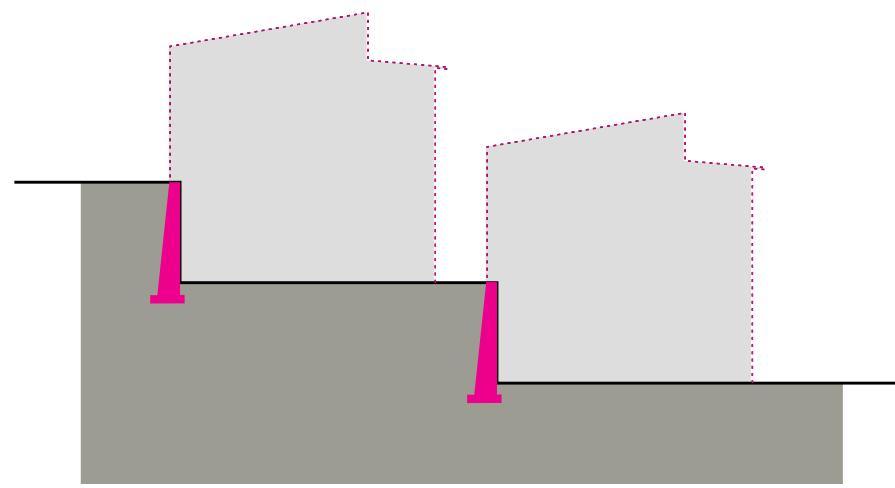


Diagramme des murs de soutien

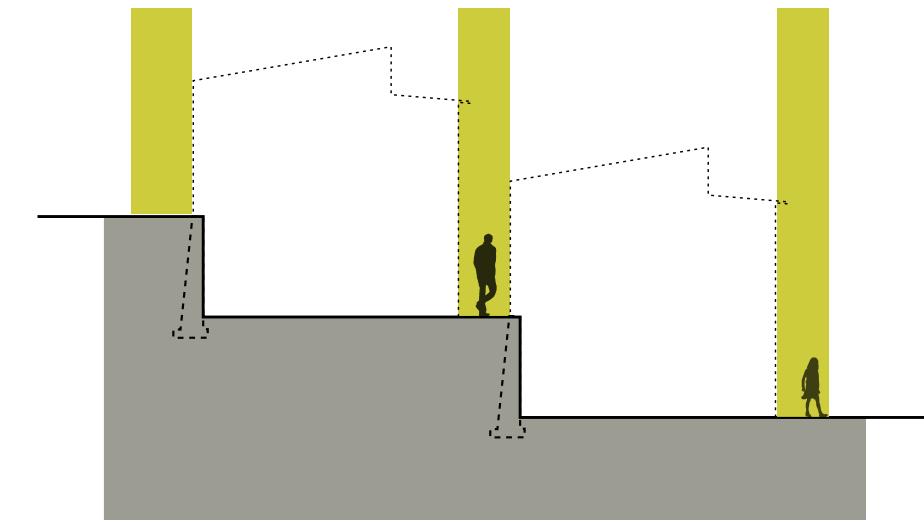
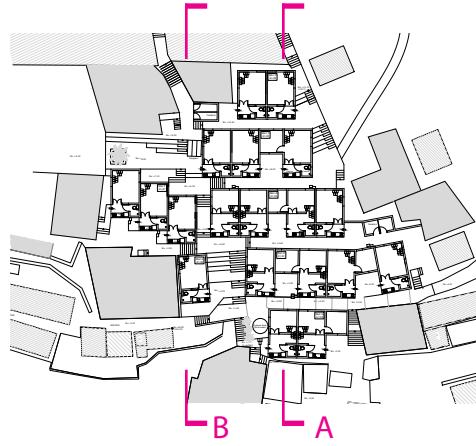
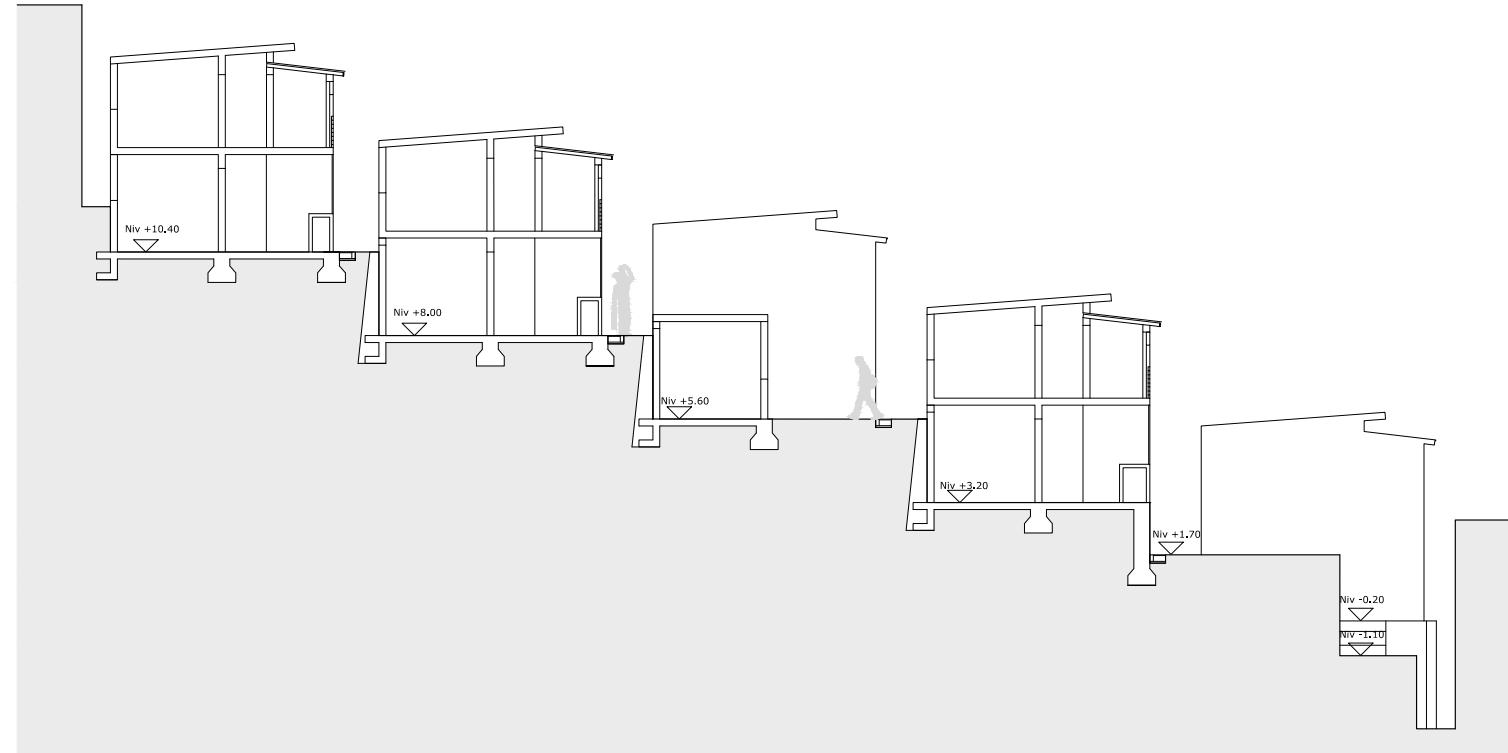


Diagramme de circulation

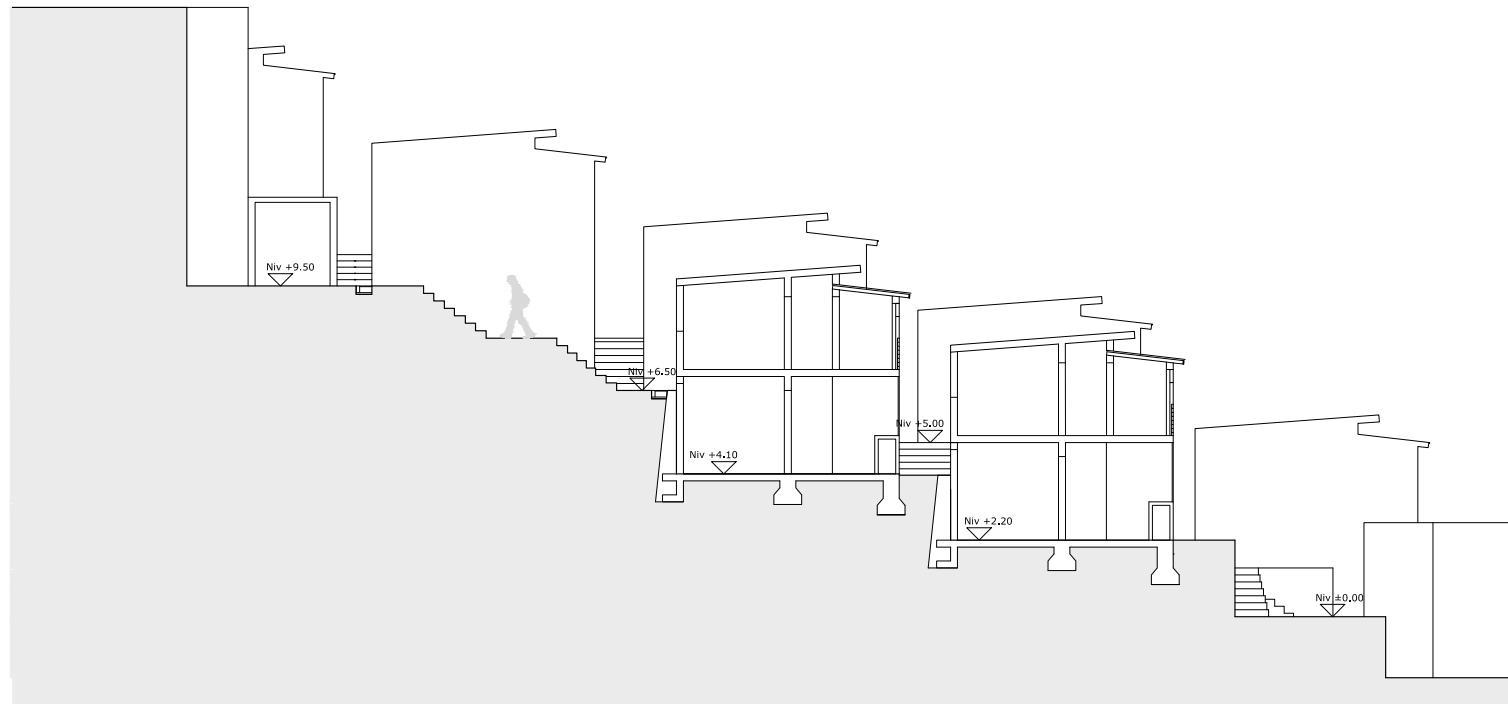


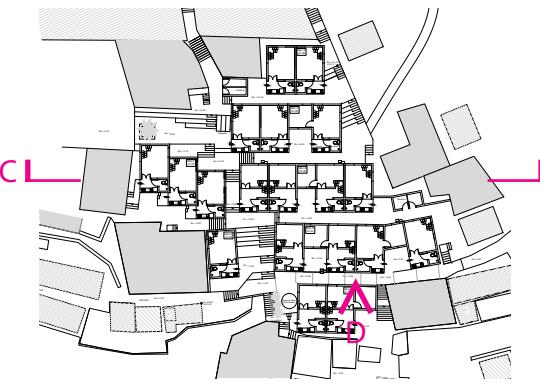


A. Coupe transversale, logements

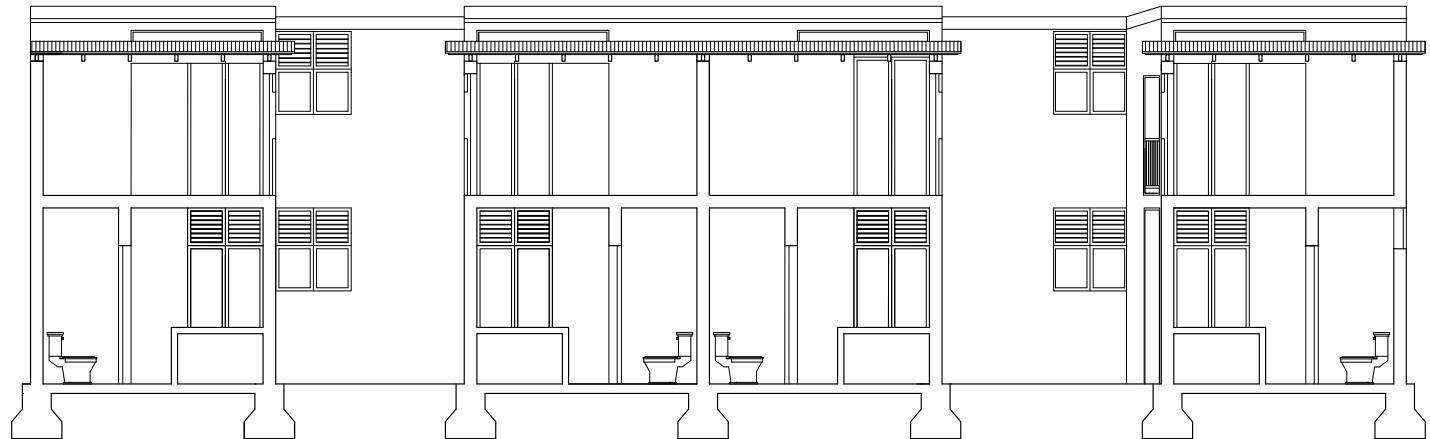


B. Coupe transversale, logements





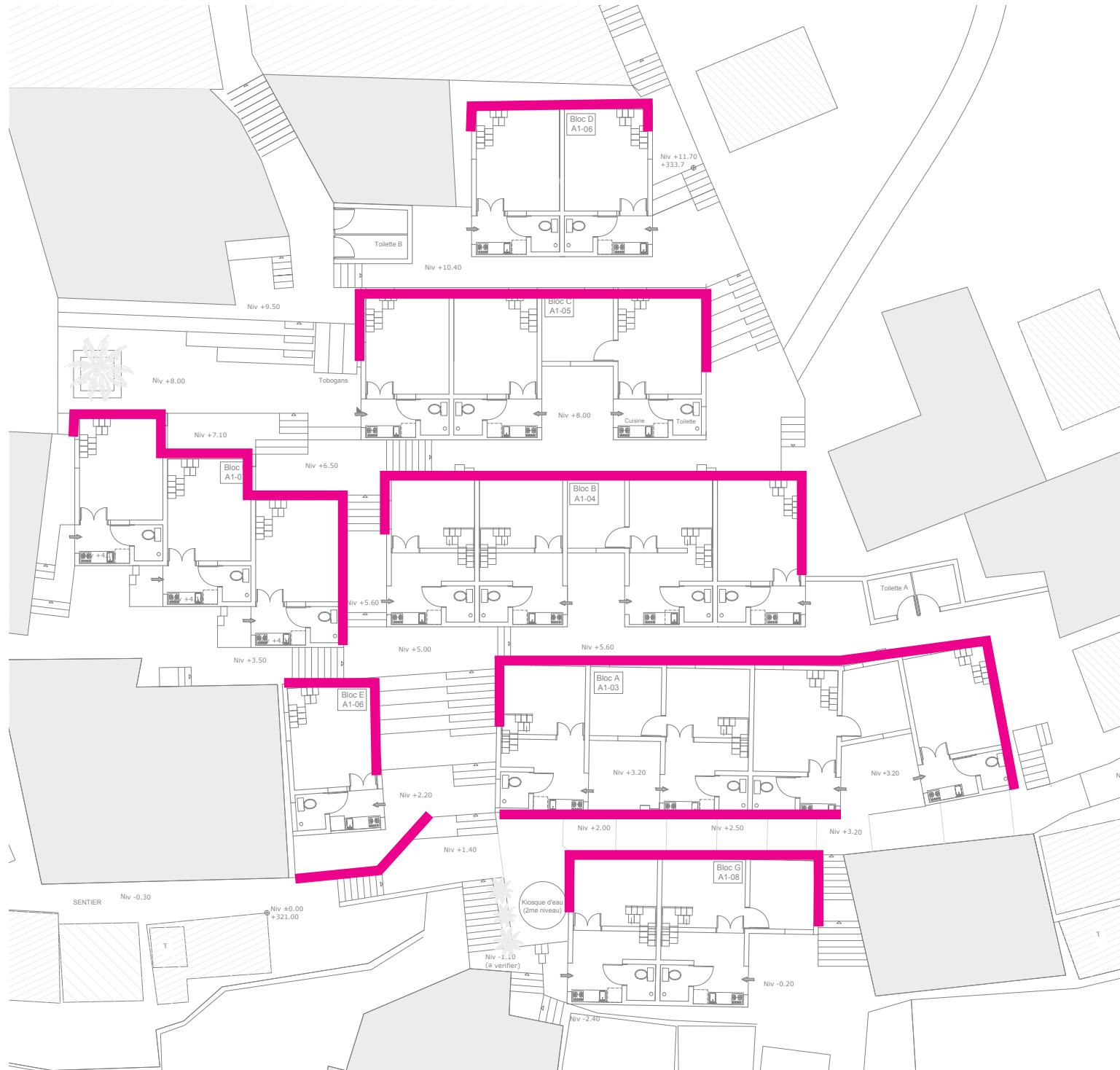
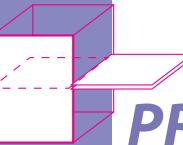
C. Coupe longitudinale



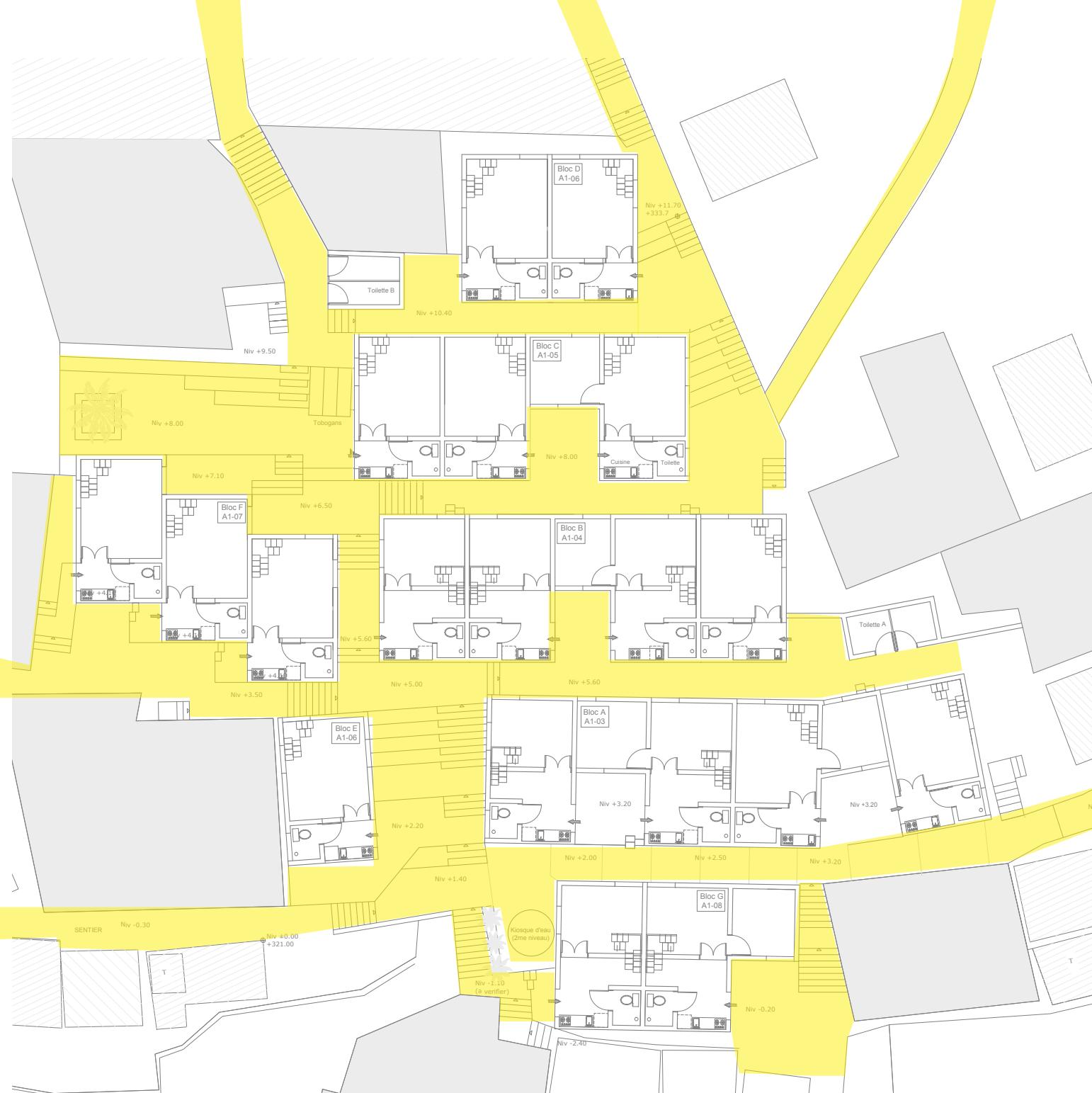
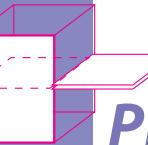
D. Façade(vue du sentier principal)



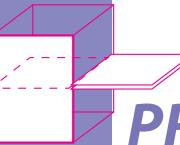
PROJET PILOT



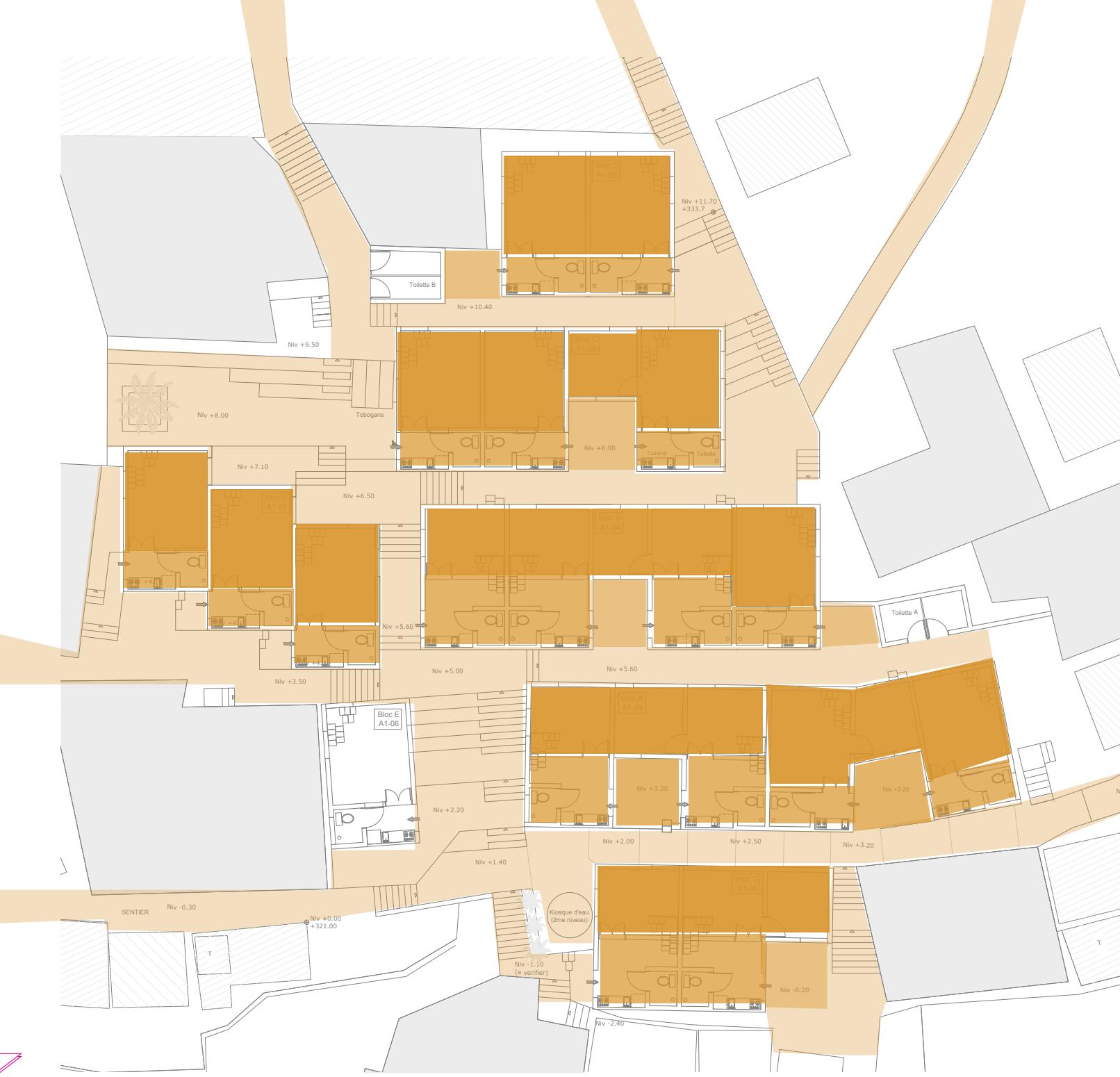
Diagramme, murs de soutenement



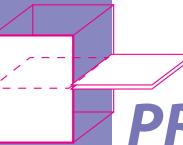
Diagramme, circulation



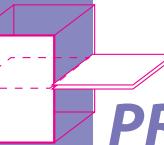
Diagramme, espaces communs et verts



Diagramme, espaces publics a privés



Plans, toilettes et assainissement



Plans, drainage eau de pluie +
Point d'accès à l'eau potable



PILOT PROJECT

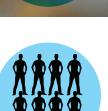








Photograph credit: Claude Andre Nadon



DOCUMENT PREPARE PAR ADRIANA NAVARRO-SERTICH
[HOUSING ADVISOR, UNOPS HAITI, 16/6]
CONTACT: ADRIANAN@UNOPS.ORG